

RAPPORT  
ANNUEL

20  
20



*Fière  
mutuelle  
d'ici*

**PROMUTUEL**

ASSURANCE

RIVE-SUD

# FAITS SAILLANTS

20  
20



**46 764**  
membres-assurés\*



**60 287 000 \$**  
de volume-primes

**+ 10 %**



Taux de sinistres  
**63 %**



Résultat d'assurance  
**4 964 000 \$**

## Répartition des primes

**42,3 %**



**31,3 %**



**17,3 %**



**9,1 %**



Avoir des membres  
**43 976 000 \$**

Points de service

**9**

\* Promutuel Assurance a revu sa définition de ce qu'est un « membre » afin d'y intégrer la notion de « membre mutualiste » au sens de la *Loi sur les assureurs*. Cette nouvelle définition entraîne une hausse significative du nombre de membres par rapport aux données annoncées dans le dernier rapport annuel de la Société mutuelle.

# FIÈRE MUTUELLE D'ICI

**Promutuel Assurance, dont les origines remontent à 1852, est née d'une volonté mutuelle d'entraide. Toujours LÀ aujourd'hui, partout au Québec et dans notre belle région, elle veille fièrement sur vos biens et votre tranquillité d'esprit. Plus que jamais, elle se définit par la proximité avec ses membres-assurés et un désir sans cesse renouvelé de leur offrir un service distinctif.**

Vecteur important de la vitalité socioéconomique de la région, votre Société mutuelle est animée par ces valeurs mutualistes qui continuent de guider ses actions au quotidien. Elle est heureuse d'être une **fière mutuelle d'ici**, dont l'équipe dévouée, qui connaît bien votre réalité, travaille avec cœur pour répondre à vos besoins d'assurance dans une approche humaine et personnalisée.

Nous avons ainsi traversé 2020, année pour le moins particulière marquée par la pandémie de COVID-19, en ayant toujours en tête ces principes mutualistes qui font partie de nos racines. Ils ont nourri notre volonté d'être présents pour les gens de chez nous et nos communautés, tout en offrant un service de qualité à nos membres-assurés.

L'année 2020 laissera sa marque dans l'histoire de notre organisation. En effet, après avoir été confrontée à des événements météo extrêmes et autres bouleversements au cours des dernières années, l'industrie de l'assurance de dommages a connu un répit en matière de sinistralité au cours de l'année 2020, ce qui a contribué aux bons résultats de votre mutuelle d'assurance.



## Des résultats financiers qui traduisent nos efforts

Déterminée à assurer le succès de votre Société mutuelle dans la région, toute notre équipe a investi de nombreux efforts pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre de notre planification stratégique. Certes, nos résultats sont teintés par la situation exceptionnelle liée à la pandémie, mais ils traduisent aussi la rigueur et le dynamisme dont nous avons su faire preuve, et nous en sommes des plus fiers.

### Un volume-primés à la hausse

Malgré la concurrence qui demeure très forte dans l'industrie de l'assurance, nous avons réussi à accroître notre volume-primés. Celui-ci s'élève à 60 287 000 \$, ce qui représente une hausse de 10 % par rapport à 2019.

Ces résultats témoignent de la fidélité de nos membres-assurés qui reconnaissent, année après année, l'excellent service à la clientèle qui fait notre réputation. C'est avec dévouement que notre équipe répond à vos besoins quotidiennement et qu'elle souhaite le faire encore longtemps.

## Taux de sinistres

En 2020, votre Société mutuelle a versé un total de 36 284 000 \$ en indemnités à ses membres-assurés victimes d'un sinistre, ce qui porte son taux de sinistres à 63 %, comparativement à 62 % en 2019.

De concert avec l'ensemble du Groupe Promutuel, et afin d'assurer notre pérennité, nous avons mis l'accent sur la rentabilité au cours des dernières années. Pour ce faire, nous avons, entre autres, déployé de nombreux efforts pour réduire la fréquence et la sévérité des sinistres. Nos actions ont assurément porté fruit : le taux de sinistres des trois premiers mois de 2020 laissait déjà présager une année exceptionnelle à cet égard.

À cela se sont ajoutés la clémence de Dame Nature, qui a donné un peu de répit à nos membres-assurés, et les effets collatéraux de la pandémie, laquelle a bouleversé considérablement nos habitudes sociales pour préserver la santé des personnes et des communautés.



**LÀ**

« LÀ, tout près de vous, pour veiller sur votre quotidien, pour protéger votre chez-vous, pour assurer vos ambitions et pour accompagner votre croissance. »

Pour l'assurance auto, cette baisse s'explique par un hiver clément et des déplacements automobiles moins fréquents. En ce qui a trait à l'assurance habitation, nous avons été épargnés par les inondations printanières en 2020. De plus, puisque les membres-assurés sont en grande majorité en télétravail, donc presque à temps plein dans leur résidence, les dommages (par l'eau, le feu ou le vol) ont diminué.

La dernière année a toutefois été plus difficile en assurance agricole. En effet, quelques pertes majeures ont été rapportées par nos membres-assurés, les principales causes étant des incendies, souvent d'origine électrique.

Promutuel Assurance tient à favoriser la protection du patrimoine agricole du Québec. Préoccupés par cette tendance et déterminés à la contrer, nous collaborons à des initiatives avec divers acteurs du milieu. Par exemple, nous avons mis en place un comité de prévention auquel participent de nombreux intervenants, dont l'Union des producteurs agricoles (UPA).

### Résultats combinés

En combinant nos résultats de vente avec nos résultats se rapportant aux indemnités versées aux membres-assurés sinistrés, nous dégageons un profit d'assurance de 4 964 000 \$ au terme de l'année 2020.

Ces excellents résultats, émanant notamment des actions posées au cours des dernières années afin d'améliorer notre rentabilité, sont également le fruit d'une année inédite en matière de sinistralité, influencée en particulier par la crise sanitaire et des conditions climatiques favorables.

Dans un contexte où la révolution numérique et les attentes en matière d'expérience membre, entre autres défis, nous amènent à nous réinventer, nous utiliserons judicieusement les profits de la dernière année pour répondre à vos besoins, réaliser des projets prometteurs et poursuivre notre développement. Notre objectif est et demeurera de répondre toujours mieux à tous vos besoins d'assurance.



## LÀ pour la collectivité

### Remise de prime

Les mesures de confinement adoptées par le gouvernement ont forcé bon nombre de nos membres-assurés à faire du télétravail et à limiter leurs déplacements automobiles. Fiers de contribuer à l'effort collectif, nous avons offert à nos membres-assurés la possibilité d'obtenir une remise sur les primes d'assurance automobile pour les véhicules personnels ou commerciaux. La remise a été calculée en fonction de la réduction de l'utilisation du véhicule.

**LÀ**

« Là, au cœur des communautés, pour soutenir les familles de chez nous, pour redonner aux organismes d'ici et pour contribuer au bien-être collectif. »

En tant qu'assureur québécois qui connaît bien les besoins des gens et des entreprises d'ici, il était naturel pour notre organisation de soutenir nos membres-assurés dans cette situation difficile, tout en leur donnant l'occasion de faire don de cette remise à la communauté. Nous avons constaté avec fierté que nos membres-assurés partagent nos valeurs d'entraide et de solidarité, car leur générosité nous a permis d'amasser une somme de 14 800 \$, laquelle a été partagée entre trois organismes de la région pour les aider à remplir leur mission dans cette période éprouvante : comptoir Le Grenier (Lévis), Fonds de soutien aux organismes de Bellechasse et Bouffée d'air du KRTB.

Le don des membres-assurés s'élevait à 7 400 \$, que votre Société mutuelle a doublé avec plaisir, pour un don total de 14 800 \$.

### Autres mesures d'allégement

Promutuel Assurance a mis en place plusieurs mesures pour accompagner ses membres-assurés dans cette période qui bouleverse le quotidien de chacun.



En plus d'alléger sa politique de perception des primes pour les membres-assurés directement touchés par la pandémie, elle a bonifié certaines de ses garanties en cas de sinistre afin de démontrer son soutien, et ce, autant pour ses membres-assurés en assurance des particuliers qu'en assurance des entreprises.

### Appui aux organismes d'ici

Étant donné que des citoyens de notre région avaient des besoins criants et que les organismes communautaires devaient répondre à un volume élevé de demandes, votre Société mutuelle a une fois de plus agi en cohérence avec ses valeurs pour apporter joie et réconfort à la population de son territoire.

En plus de doubler le don fait par les membres-assurés à trois organismes de la région dans le cadre de la remise de prime, nous avons aussi versé 56 000 \$ sous forme de dons à des organismes d'ici pour venir en aide aux communautés. Parmi les organismes qui ont bénéficié de notre soutien, mentionnons ceux-ci : Comité de prévention de l'alcool au volant de Bellechasse, Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB, Manoir Saint-Antonin, École de musique Alain-Caron et Coopérative de solidarité de Saint-Nérée-de-Bellechasse.

Soulignons également notre engagement auprès des agriculteurs de la relève, lequel se traduit par une remise annuelle de bourses aux étudiants du Cégep de Lévis qui se sont démarqués dans leur programme de formation en gestion et technologies d'entreprises agricoles ainsi qu'aux étudiants du Centre de formation agricole de Saint-Anselme pour les encourager à poursuivre leurs efforts et leur carrière dans le milieu agricole.



### **Ristourne aux membres-assurés**

Compte tenu des excellents résultats de votre Société mutuelle en 2020 et conscient des impacts indéniables de la pandémie sur notre communauté, le conseil d'administration de Promutuel Assurance Rive-Sud a pris la décision d'attribuer une ristourne exceptionnelle de 5 % à ses membres-assurés. Celle-ci sera calculée en fonction de la prime souscrite de chaque membre-assuré au 31 décembre 2020, que ce soit en assurance auto, habitation, agricole ou des entreprises.

Au total, une somme de 2 992 000 \$ sera versée à ses membres-assurés d'ici la fin de l'année, ce qui mettra une fois de plus en lumière les valeurs coopératives de l'organisation par une contribution à l'enrichissement collectif et une démonstration concrète de l'un des nombreux avantages à choisir Promutuel Assurance pour tous ses besoins d'assurance.

### **Panne temporaire de nos systèmes informatiques**

Malgré les mécanismes de sécurité en place, Promutuel Assurance a été visée par une cyberattaque en fin d'année. Elle n'a donc pas échappé aux multiples attaques qui frappent non seulement

l'industrie de l'assurance, mais également de nombreuses organisations.

Dès que nous avons constaté cette situation, nous avons agi sans délai en mandatant une équipe d'experts en cybersécurité pour mener une enquête approfondie destinée à faire toute la lumière sur la situation, sécuriser l'environnement informatique et rétablir la situation dans les meilleurs délais. Nous avons également collaboré avec les autorités réglementaires afin de dénoncer cette situation et avons avisé les autorités policières.

Promutuel Assurance a à cœur la sécurité de ses membres-assurés, employés, retraités et partenaires. Nous avons, sans hésiter, avisé les personnes dont les données personnelles compromises le justifiaient et leur avons offert une protection.

Cette situation a nécessité des efforts énormes de nos équipes pour favoriser un retour à la normale de nos activités. Nous tenons à les remercier de leur engagement et de leur détermination devant cette situation exigeante. Nous voulons aussi remercier nos membres-assurés et partenaires de leur fidélité, de leur patience et de leur compréhension. Cela s'est traduit par de nombreux témoignages d'encouragement très appréciés durant cette période exceptionnelle.

## Mille mercis

Nous tenons à souligner le travail colossal accompli par nos 96 employés pour nous permettre de faire face aux circonstances exceptionnelles de 2020. Ils ont dû notamment s'adapter à la nouvelle réalité du télétravail, tout en continuant de bien servir nos membres-assurés et nos divers partenaires, dont les courtiers.



## La fierté d'un fleuron québécois

Il y a près de 170 ans, Promutuel Assurance a lancé la toute première mutuelle d'assurance au Québec. Encore aujourd'hui, nos valeurs mutualistes sont bien vivantes et inspirent votre Société mutuelle jour après jour.

Nous sommes fiers d'être engagés dans nos communautés.

Nous sommes fiers de jouer un rôle important dans notre région, notamment en créant des emplois et en concluant des partenariats d'affaires avec les entreprises et les fournisseurs de chez nous.

Nous sommes encore et toujours, grâce à vous, une **fière mutuelle d'ici**.

Chers membres-assurés, merci de votre confiance!



**RENÉ  
GOUPIL**  
PRÉSIDENT



**MARIO  
MONTMINY**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL



*« Il y a près de 170 ans maintenant,  
Promutuel Assurance a lancé  
la toute première mutuelle d'assurance  
au Québec. Nous l'avons fait ensemble  
et nous en sommes fiers. »*



# RAPPORT FINANCIER

# 20 20



**PROMUTUEL**

ASSURANCE

RIVE-SUD

## Gouvernance

# Pour le respect de nos valeurs mutualistes

Le Groupe Promutuel et ses sociétés membres croient fermement que le respect de leurs valeurs mutualistes passe nécessairement par l'application rigoureuse des meilleures pratiques de gouvernance. De ce fait, tout est mis en œuvre pour nous assurer d'une structure et d'un encadrement rigoureux permettant d'en établir les principes et d'en assurer le maintien.

En nous appropriant les meilleures pratiques en matière de gouvernance, de conformité réglementaire et de gestion des risques, nous garantissons à nos assurés une gestion saine, prudente et performante de nos activités. Pour ce faire, nous nous sommes dotés de normes de gouvernance faisant état des politiques et processus établis, lesquels régissent nos façons de faire et nos façons d'être.

### Rôles et responsabilités des dirigeants

Nos administrateurs et nos dirigeants doivent faire preuve d'intégrité, d'équité et d'éthique. Tout en maintenant le niveau de probité nécessaire, ils doivent posséder et développer les compétences requises pour remplir les rôles, les responsabilités et les devoirs qui leur sont dévolus.

### Gestion du risque d'entreprise

Le Groupe Promutuel dispose d'un cadre de gestion couvrant l'ensemble des risques auxquels il est exposé et dont la mise en œuvre est assurée par divers intervenants et comités. Le conseil d'administration est responsable de déterminer les niveaux de tolérance aux risques. Il doit également approuver le développement, la révision et la mise en place des politiques requises pour surveiller et contrôler les risques.

### Contrôles internes, supervision indépendante et vérification des activités

Nos contrôles internes sont efficaces et efficaces. Ils sont notamment basés sur les rapports des responsables de la gestion des risques et de la conformité réglementaire de même que sur tout autre rapport produit à l'intention du conseil d'administration.

De plus, l'évaluation de nos contrôles internes repose sur différentes fonctions de supervision indépendante, notamment le vérificateur externe pour les contrôles liés à l'audit.

Enfin, un comité d'audit a été mandaté par le conseil d'administration afin de veiller au respect des saines pratiques commerciales et des pratiques de gestion saine et prudente.

### Éthique et déontologie

Sous la responsabilité du comité d'éthique formé au sein du conseil d'administration, le Groupe Promutuel doit appliquer un code d'éthique et de déontologie. Ce dernier couvre notamment les conflits d'intérêts potentiels ainsi que l'apparence de conflit d'intérêts. Ce comité procède annuellement à l'évaluation de la probité et de la compétence collective du conseil d'administration.

## Gouvernance

Le cadre de gouvernance du Groupe Promutuel inclut également un programme, des politiques et un mécanisme d'auto-évaluation de la gouvernance basé sur les meilleures pratiques en matière de gouvernance.

## Sommaire

|                                          |    |
|------------------------------------------|----|
| Rapport de la direction                  | 2  |
| Rapport de l'auditeur indépendant        | 3  |
| Certificat de l'actuaire                 | 5  |
| États financiers                         |    |
| États du résultat et résultat étendu     | 6  |
| État des variations des capitaux propres | 7  |
| État des flux de trésorerie              | 8  |
| Bilan                                    | 9  |
| Notes afférentes aux états financiers    | 11 |
| Glossaire de termes financiers           | 39 |

## Administrateurs

Les 46 764 membres-assurés de la Société mutuelle sont représentés au conseil d'administration par :

|                                                 |                              |
|-------------------------------------------------|------------------------------|
| René Goupil, président                          | Saint-Gervais                |
| Jacques Bérubé, 1 <sup>er</sup> vice-président  | Trois-Pistoles               |
| Rodrigue Pouliot, 2 <sup>e</sup> vice-président | La Durantaye                 |
| Ghislain Bélanger*                              | Trois-Pistoles               |
| Omer Gamache*                                   | Rivière-du-Loup              |
| Nelson Labrecque*                               | Saint-Damien                 |
| Christian Pettigrew** °                         | Saint-Éloi                   |
| Françoise Pettigrew**                           | Saint-Antonin                |
| Manon Talbot**                                  | Saint-Vallier                |
| Dominic Roy**                                   | Saint-Charles-de-Bellechasse |

\* membre du comité d'audit

\*\* membre du comité d'éthique et de gouvernance

° Démission le 21 avril 2021

# Rapport de la direction

La direction de la Société garantit l'objectivité et la fidélité des états financiers et de l'information contenue dans le présent rapport. Ces états financiers ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière.

La Société maintient des systèmes de comptabilité et des contrôles administratifs appropriés dans les circonstances, dans les limites d'un coût acceptable. Les procédés utilisés visent à assurer, dans une mesure raisonnable, la bonne comptabilisation, la fiabilité de l'information et la protection de l'actif de la Société.

Le comité d'audit est composé uniquement de membres du conseil d'administration, lesquels sont extérieurs au personnel de la Société. Le comité tient régulièrement des réunions avec l'auditeur et la direction pour traiter des considérations touchant leurs rôles respectifs de même que de la présentation du rapport financier.

En vertu de la *Loi sur les assureurs*, les services d'un auditeur sont fournis à la Société par la Fédération. L'auditeur a la responsabilité de faire rapport aux membres, aux administrateurs et à l'Autorité des marchés financiers quant à la fidélité de la présentation des états financiers de la Société, conformément aux Normes internationales d'information financière. L'auditeur s'acquitte de cette responsabilité en effectuant un audit de ces états financiers selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada.

En vertu de la *Loi sur les assureurs*, les services d'un actuaire sont fournis à la Société par la Fédération. L'actuaire doit s'assurer que les hypothèses et les méthodes utilisées pour l'évaluation du passif des polices sont conformes à la pratique actuarielle reconnue au Canada, aux lois en vigueur et aux règlements et directives en la matière.

L'actuaire doit émettre une opinion sur le caractère approprié du passif des polices à la date du bilan à l'égard de la totalité des obligations de la Société envers les titulaires de polices. Le travail nécessaire pour former cette opinion englobe un examen de la suffisance et de la fiabilité des données sur les polices et une analyse de la capacité de l'actif d'appuyer le passif des polices.

L'actuaire doit, sur une base annuelle, analyser la santé financière de la Société et préparer un rapport à l'intention du conseil d'administration. Cette analyse permet de vérifier la suffisance du capital détenu par la Société au 31 décembre 2020 advenant des circonstances économiques et commerciales défavorables.

Les états financiers ont été examinés par le comité d'audit et approuvés par le conseil d'administration. Les rapports de l'auditeur et le certificat de l'actuaire figurent ci-après.

Le directeur général,



Mario Montminy

Saint-Gervais, le 21 avril 2021



# Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention des membres de Promutuel Rive-Sud, société mutuelle d'assurance générale

## Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Promutuel Rive-Sud, société mutuelle d'assurance générale (la « Société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état du résultat et du résultat étendu, l'état des variations des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (normes IFRS).

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

# Rapport de l'auditeur indépendant

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

La vice-présidence – Audit,



Marianne Grenier, CPA Auditrice, CA  
Groupe Promutuel Fédération de sociétés mutuelles d'assurance générale  
2000, boulevard Lebourgneuf  
Québec (Québec) G2K 0B6

Québec, le 21 avril 2021

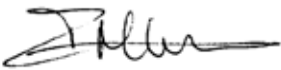
# Certificat de l'actuaire

**À l'intention des membres de Promutuel Rive-Sud, société mutuelle d'assurance générale**

J'ai évalué le passif des polices dans le bilan de Promutuel Rive-Sud, société mutuelle d'assurance générale au 31 décembre 2020 et sa variation dans l'état du résultat pour l'exercice clos à cette date, conformément à la pratique actuarielle reconnue au Canada, notamment en procédant à la sélection d'hypothèses et de méthodes d'évaluation appropriées.

À mon avis, les données utilisées dans le cadre de l'évaluation de ces provisions sont fiables et suffisantes. J'ai vérifié la concordance des données d'évaluation avec les documents financiers de l'assureur.

À mon avis, le montant du passif des polices constitue une provision appropriée à l'égard de la totalité des obligations afférentes aux polices. De plus, les résultats sont fidèlement présentés dans les états financiers.



Frédéric Matte, FICA  
Willis Towers Watson

Québec, le 21 avril 2021

# États du résultat et résultat étendu

Exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

| RÉSULTAT                                                                                                                                       | 2020      | 2019      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|
| REVENUS                                                                                                                                        |           |           |
| Primes souscrites                                                                                                                              | 60 287 \$ | 55 052 \$ |
| Diminution (augmentation) des primes brutes non gagnées                                                                                        | (2 483)   | (3 300)   |
| Primes brutes gagnées                                                                                                                          | 57 804    | 51 752    |
| Cession au réassureur                                                                                                                          | 8 708     | 8 837     |
| Primes nettes gagnées                                                                                                                          | 49 096    | 42 915    |
| COÛT DES SINISTRES                                                                                                                             |           |           |
| Indemnités et frais inhérents                                                                                                                  | 36 284    | 32 021    |
| Recouvrement du réassureur                                                                                                                     | 9 320     | 4 747     |
| Sinistres nets                                                                                                                                 | 26 964    | 27 274    |
| FRAIS                                                                                                                                          |           |           |
| Opérations                                                                                                                                     | 17 473    | 14 470    |
| Taxes sur primes                                                                                                                               | 1 907     | 1 801     |
| Revenus de commissions de réassurance                                                                                                          | (2 212)   | (2 513)   |
| Total des frais nets                                                                                                                           | 17 168    | 13 758    |
| RÉSULTAT D'ASSURANCE                                                                                                                           | 4 964     | 1 883     |
| Revenus nets de placement (Note 7)                                                                                                             | 228       | 307       |
| Intérêts sur les obligations locatives                                                                                                         | (9)       | (14)      |
| Intérêts revenus (dépendances) sur financement des régimes de retraite                                                                         | (94)      | (90)      |
| Autres revenus (Note 8)                                                                                                                        | 72        | 83        |
| Autres frais (Note 9)                                                                                                                          | (70)      | (61)      |
| RÉSULTAT AVANT IMPÔTS ET RISTOURNE                                                                                                             | 5 091     | 2 108     |
| Ristourne aux membres                                                                                                                          | 2 992     |           |
| RÉSULTAT AVANT IMPÔTS                                                                                                                          | 2 099     | 2 108     |
| Impôts sur le résultat (Note 11)                                                                                                               | 319       | 368       |
| RÉSULTAT NET                                                                                                                                   | 1 780 \$  | 1 740 \$  |
| RÉSULTAT ÉTENDU                                                                                                                                |           |           |
| RÉSULTAT NET                                                                                                                                   | 1 780 \$  | 1 740 \$  |
| AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU                                                                                                             |           |           |
| Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat net :                                                                            |           |           |
| Gains (pertes) non réalisé(e)s sur les actifs disponibles à la vente, nets des impôts                                                          | 2 677     | 3 124     |
| Reclassement dans le résultat net de l'exercice, des pertes (gains) réalisé(e)s sur les actifs disponibles à la vente, nettes(nets) des impôts | (41)      | (134)     |
|                                                                                                                                                | 2 636     | 2 990     |
| Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net :                                                                     |           |           |
| Gains (pertes) actuariel(le)s sur les régimes de retraite, nets(nettes) des impôts                                                             | (1 441)   | (469)     |
| Total des autres éléments du résultat étendu                                                                                                   | 1 195     | 2 521     |
| RÉSULTAT ÉTENDU                                                                                                                                | 2 975 \$  | 4 261 \$  |

# État des variations des capitaux propres

Exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

|                           | Réserve<br>pour<br>éventua-<br>lités | Ristourne<br>commu-<br>nautaire | Surplus<br>d'apport | Excédents<br>non<br>répartis | Cumul des autres éléments<br>du résultat<br>étendu               |                                                                          | Total     |
|---------------------------|--------------------------------------|---------------------------------|---------------------|------------------------------|------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|-----------|
|                           |                                      |                                 |                     |                              | Gains<br>(pertes) sur<br>les actifs<br>disponibles<br>à la vente | Gains<br>(pertes)<br>actuariel(le)s<br>sur les<br>régimes de<br>retraite |           |
| SOLDE AU 31 DECEMBRE 2018 | 908 \$                               | 100 \$                          | 16 847 \$           | 20 187 \$                    | (138) \$                                                         | (1 164) \$                                                               | 36 740 \$ |
| Résultat étendu           |                                      |                                 |                     | 1 740                        | 2 990                                                            | (469)                                                                    | 4 261     |
| Affectation de réserve    |                                      | 50                              |                     | (50)                         |                                                                  |                                                                          |           |
| Utilisation de réserve    | (20)                                 |                                 |                     | 20                           |                                                                  |                                                                          |           |
| SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2019 | 888 \$                               | 150 \$                          | 16 847 \$           | 21 897 \$                    | 2 852 \$                                                         | (1 633) \$                                                               | 41 001 \$ |
| Résultat étendu           |                                      |                                 |                     | 1 780                        | 2 636                                                            | (1 441)                                                                  | 2 975     |
| Utilisation de réserve    | (888)                                |                                 |                     | 888                          |                                                                  |                                                                          |           |
| SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2020 | \$                                   | 150                             | 16 847 \$           | 24 565 \$                    | 5 488 \$                                                         | (3 074) \$                                                               | 43 976 \$ |

# État des flux de trésorerie

**Exercice terminé le 31 décembre**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

|                                                                                 | 2020            | 2019            |
|---------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| <b>OPÉRATIONS</b>                                                               |                 |                 |
| Résultat net                                                                    | 1 780 \$        | 1 740 \$        |
| Éléments hors trésorerie                                                        |                 |                 |
| Amortissement des immobilisations corporelles                                   | 145             | 153             |
| Amortissement des immobilisations incorporelles                                 | 6               |                 |
| Amortissement des actifs au titre du droit d'utilisation                        | 72              | 71              |
| Pertes (gains) sur placements                                                   | (56)            | (183)           |
| Pertes (gains) sur disposition d'immobilisations corporelles                    | 3               |                 |
| Frais relatifs aux régimes de retraite                                          | 797             | 620             |
| Impôts différés                                                                 | (239)           | (72)            |
| Intérêts sur les obligations locatives                                          | 9               | 14              |
|                                                                                 | <b>2 517</b>    | <b>2 343</b>    |
| Impôts exigibles sur les autres éléments du résultat étendu                     | (945)           | (1 084)         |
| Variation des autres actifs et passifs opérationnels                            |                 |                 |
| Débiteurs opérationnels                                                         | (4 629)         | (1 748)         |
| Actifs d'impôts exigibles à recevoir                                            | (225)           | 576             |
| Autres éléments d'actif, sauf l'actif au titre des régimes de retraite          | (5 639)         | (2 129)         |
| Provisions                                                                      | 12 177          | 5 831           |
| Créditeurs opérationnels                                                        | 5 278           | 62              |
| Passifs d'impôts exigibles à payer                                              | (1 136)         | 1 661           |
| Cotisations aux régimes de retraite                                             | (404)           | (388)           |
|                                                                                 | <b>6 994</b>    | <b>5 124</b>    |
| <b>INVESTISSEMENT</b>                                                           |                 |                 |
| Acquisitions                                                                    |                 |                 |
| Placements                                                                      | (8 442)         | (3 220)         |
| Immobilisations corporelles                                                     | (92)            | (110)           |
| Immobilisations incorporelles                                                   | (19)            |                 |
| Dispositions                                                                    |                 |                 |
| Placements                                                                      | 700             |                 |
|                                                                                 | <b>(7 853)</b>  | <b>(3 330)</b>  |
| <b>FINANCEMENT</b>                                                              |                 |                 |
| Remboursement d'obligations locatives                                           | (79)            | (77)            |
| Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie                         | (938)           | 1 717           |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice (Note 13)        | 3 001           | 1 284           |
| <b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (NOTE 13)</b> | <b>2 063 \$</b> | <b>3 001 \$</b> |

# Bilan

Au 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## ACTIF

2020 2019

### LIQUIDITÉS ET PLACEMENTS

Trésorerie et équivalents de trésorerie 2 063 \$ 3 001 \$  
Placements (Note 14) 65 712 54 333

67 775 57 334

### PRIMES À RECEVOIR ET AUTRES DÉBITEURS

Revenus courus sur placements 4 4  
Primes à recevoir (Note 16) 26 197 21 862  
Réassureur 421 126  
Groupe Promutuel Fédération de sociétés mutuelles d'assurance générale 167 161  
Autres débiteurs 18 25

26 807 22 178

### ACTIFS D'IMPÔT EXIGIBLE

225

### AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Part du réassureur dans les provisions pour :  
Sinistres en voie de règlement (Note 21) 8 384 2 565  
Primes non gagnées (Note 22) 3 786 4 149  
Frais reportés (Note 17) 2 577 2 380  
Actif au titre des régimes de retraite (Note 10) 247 454  
Autres 14

14 994 9 562

### ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ (Note 11)

1 886 1 127

### ACTIFS AU TITRE DU DROIT D'UTILISATION (Note 18)

206 278

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 19)

2 661 2 717

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Note 20)

13

114 567 \$ 93 196 \$

Engagements et éventualités (Note 32)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



René Goupil, président



Jacques Bérubé, 1<sup>er</sup> vice-président



# Bilan

**Au 31 décembre**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

| <b>PASSIF</b>                                                          | <b>2020</b>       | <b>2019</b> |
|------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------|
| <b>PROVISIONS</b>                                                      |                   |             |
| Sinistres en voie de règlement (Note 21)                               | <b>21 758 \$</b>  | 11 937 \$   |
| Primes non gagnées (Note 22)                                           | <b>30 271</b>     | 27 788      |
| Commissions de réassurance non gagnées (Note 23)                       | <b>1 325</b>      | 1 452       |
|                                                                        | <b>53 354</b>     | 41 177      |
| <b>CRÉDITEURS</b>                                                      |                   |             |
| Réassureur                                                             | <b>523</b>        | 213         |
| Groupe Promutuel Fédération de sociétés mutuelles d'assurance générale | <b>2 172</b>      | 403         |
| Frais courus et autres fournisseurs (Note 24)                          | <b>8 095</b>      | 4 896       |
|                                                                        | <b>10 790</b>     | 5 512       |
| <b>PASSIFS D'IMPÔT EXIGIBLE</b>                                        | <b>802</b>        | 1 938       |
| <b>PASSIF AU TITRE DES RÉGIMES DE RETRAITE (Note 10)</b>               | <b>5 429</b>      | 3 282       |
| <b>OBLIGATIONS LOCATIVES (Note 25)</b>                                 | <b>216</b>        | 286         |
| <b>CAPITAUX PROPRES</b>                                                |                   |             |
| Surplus d'apport                                                       | <b>16 847</b>     | 16 847      |
| Ristourne communautaire (Note 28)                                      | <b>150</b>        | 150         |
| Réserve pour éventualités (Note 29)                                    |                   | 888         |
| Excédents non répartis                                                 | <b>24 565</b>     | 21 897      |
| Cumul des autres éléments du résultat étendu (Note 30)                 | <b>2 414</b>      | 1 219       |
|                                                                        | <b>43 976</b>     | 41 001      |
|                                                                        | <b>114 567 \$</b> | 93 196 \$   |

# Notes afférentes aux états financiers

**Exercice terminé le 31 décembre 2020**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 1 STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Promutuel Rive-Sud, société mutuelle d'assurance générale (la « Société »), constituée en vertu de la Loi sur les assureurs, pratique l'assurance de dommages envers ses membres. Ses activités sont faites uniquement au Canada. Le siège est situé au 340, rue Principale, Saint-Gervais, (Québec), G0R 3C0, Canada.

## 2 INFORMATIONS LIÉES À LA PANDÉMIE DE COVID-19 ET À LA CYBERATTAQUE

**Pandémie de Covid-19**

La pandémie de la COVID-19, décrétée le 11 mars 2020 par l'Organisation mondiale de la santé, a eu des répercussions importantes sur l'économie mondiale et l'environnement économique de la Société. Les impacts de la crise sont en constante évolution depuis le début de la pandémie et la Société s'attend à ce que les marchés des capitaux demeurent volatils. Le programme de gestion des risques (Note 36) et de gestion du capital (Note 31) de la Société a permis d'atténuer en partie les effets de la crise sur ses résultats et la Société estime que sa situation financière demeure solide. Les estimations, hypothèses et jugements importants faits par la direction dans la préparation des états financiers prennent en compte les incertitudes reliées à la pandémie dont la durée et les impacts futurs sont difficiles à évaluer.

Les principales répercussions qui émanent de la COVID-19 sur la préparation des états financiers sont les suivantes :

- Évaluation des placements : la Société a évalué le modèle de dépréciation quantitatif de ses actifs financiers disponibles à la vente (Note 3) en raison de la volatilité et l'incertitude des marchés financiers. En fonction de la situation des marchés à la date de présentation de l'information financière, la Société a appliqué son modèle de dépréciation habituel.
- Provision des sinistres en voie de règlement : La pandémie amène de nouvelles incertitudes et estimations lors de l'établissement de la provision pour sinistres non déclarés au 31 décembre 2020. La Société a appliqué son jugement et les normes actuarielles pour déterminer la provision des sinistres en voie de règlement (Note 21), en utilisant différents scénarios et hypothèses fondés sur les informations disponibles.
- Régimes de retraite : Les hypothèses utilisées dans l'évaluation de l'obligation au titre des prestations définies et des actifs des régimes de retraite ont été touchées par les effets de la COVID-19 sur les marchés financiers. Les principales hypothèses et les analyses de sensibilité sont présentées à la Note 10.
- Mesures d'allègement offertes aux membres-assurés : Parmi les mesures d'allègement, des remises de primes aux membres totalisant 490 \$ ont été offertes en assurance automobile face aux changements dans les habitudes d'utilisation de leurs véhicules. Les remises de primes ont été portées en diminution des primes souscrites. La réduction visait l'utilisation des véhicules au cours d'une période de trois mois située dans le premier semestre de 2020.

**Cyberattaque**

Le 12 décembre 2020, Groupe Promutuel, Fédération de sociétés mutuelles d'assurance générale dont est membre la Société, fut visé par une cyberattaque qui a rendu ses systèmes informatiques temporairement hors d'usage. La Fédération a agi sans délai en mandatant une équipe d'experts afin de mener une enquête approfondie destinée à faire toute la lumière sur la situation, sécuriser l'environnement informatique et rétablir la situation dans les meilleurs délais. Des informations personnelles d'employés, actuels et passés, ainsi que les retraités de la Société pourraient avoir été compromises. Face à cette situation, la Société offre un service de surveillance et de protection du crédit. Depuis février 2021, la remise en services des systèmes informatiques est complétée et la Société a repris ses activités normales.

Les estimations, hypothèses et jugements importants faits par la direction dans la préparation des états financiers prennent en compte les incertitudes reliées à la panne des systèmes informatiques, dont l'ensemble des impacts demeure indéterminé. Les estimations spécifiques à l'exercice 2020 sont expliquées à la Note 21.

## 3 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les principales conventions comptables décrites ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme par la Société à toutes les périodes présentées dans ces états financiers, à moins d'indication contraire. Voir la Note 5 pour les nouvelles conventions comptables appliquées à l'exercice.

**PRINCIPES DE PRÉSENTATION**

Les états financiers de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Les conventions comptables et l'information financière présentée sont conformes aux recommandations de l'International Accounting Standards Board (IASB).

# Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2020  
(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 3 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE) PRINCIPES DE PRÉSENTATION (SUITE)

Les états financiers de la Société sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société. Les informations financières sont présentées en dollars canadiens arrondis au millier de dollars près, à moins d'indication contraire. Les états financiers sont préparés selon le coût historique, à l'exception des actifs et passifs suivants qui sont évalués à la juste valeur ou en tenant compte de la valeur temporelle de l'argent :

- actifs financiers disponibles à la vente
- actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net
- part du réassureur dans la provision des sinistres en voie de règlement
- provision des sinistres en voie de règlement

Le bilan est présenté sur une base non ordonnée. Les éléments indiqués à chaque poste peuvent inclure à la fois des soldes courants et des soldes non courants. Lorsqu'il y a lieu, la répartition de ces soldes en éléments courants et non courants est présentée aux notes correspondantes.

Les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 21 avril 2021.

#### TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie regroupent les éléments de trésorerie immédiatement disponibles ou convertibles en trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués uniquement de la trésorerie.

#### INSTRUMENTS FINANCIERS — ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

La Société classe ses instruments financiers par catégorie en fonction de leur nature, de leurs caractéristiques et de leur utilisation par la Société au moment de la comptabilisation initiale. À la constatation initiale, tous les instruments financiers doivent être évalués à la juste valeur. Après la constatation initiale, l'évaluation des instruments financiers dépend de leur classement :

| Actifs et passifs financiers               | Classement                                     |
|--------------------------------------------|------------------------------------------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie    | A la juste valeur par le biais du résultat net |
| Dépôts à terme                             | Disponibles à la vente                         |
| Prêts                                      | Prêts et créances                              |
| Sociétés en commandite                     | * Disponibles à la vente                       |
| Promutuel Réassurance et Fonds de garantie | * Disponibles à la vente                       |
| Primes à recevoir et autres débiteurs      | Prêts et créances                              |
| Créditeurs                                 | Autres passifs financiers                      |

\* Selon l'évaluation préliminaire, les conditions contractuelles de ces actifs financiers ne donnent pas lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû (Note 5).

Les instruments financiers avec un délai normalisé de livraison sont comptabilisés selon la date de règlement. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers détenus à la juste valeur par le biais du résultat sont inscrits dans les revenus de placement au résultat. Les coûts de transaction des autres instruments financiers sont inclus dans la valeur comptable à la comptabilisation initiale. Les revenus sur les placements sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice et sont présentés nets des frais. Les gains et pertes réalisés sur cession sont calculés selon le coût moyen.

À l'acquisition, la Société classe ses instruments financiers dans l'une des catégories suivantes :

- a) Actifs et passifs détenus à la juste valeur par le biais du résultat net  
Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur au bilan et toute variation de la juste valeur ainsi que tous les gains et pertes réalisés lors de la cession sont constatés au résultat net au cours de l'exercice au cours duquel ils se produisent.
- b) Actifs détenus jusqu'à leur échéance et prêts et créances  
Les instruments financiers classés comme prêts et créances et les actifs détenus jusqu'à leur échéance sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts calculés selon cette méthode ainsi que les gains et pertes à la cession sont comptabilisés au résultat.

# Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 3 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

### INSTRUMENTS FINANCIERS — ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS (SUITE)

#### b) Actifs détenus jusqu'à leur échéance et prêts et créances (suite)

À chaque date des états financiers, la Société considère comme une indication de dépréciation les difficultés financières de l'émetteur, une faillite ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital. Lorsqu'il y a une indication de dépréciation, une provision pour perte est constituée afin d'ajuster la valeur comptable. Cette provision est reconnue immédiatement au résultat net.

#### c) Actifs disponibles à la vente

Les actifs financiers classés comme disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur. Les gains et pertes non réalisés sont constatés dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à la décomptabilisation ou jusqu'à ce que les actifs subissent une perte de valeur. À ce moment, les gains ou pertes cumulés au cumul des autres éléments du résultat étendu sont reclassés dans le résultat net.

Une perte de valeur est considérée lorsqu'il y a une diminution de la juste valeur et qu'il existe une indication objective d'une dépréciation prolongée de cet actif. Le montant de la perte est égal à la différence entre le coût d'acquisition amorti et la juste valeur actuelle diminuée de toute perte de valeur déjà comptabilisée.

Lorsque la juste valeur d'un instrument d'emprunt classé comme disponible à la vente augmente au cours d'une période ultérieure, et que cette augmentation peut être objectivement reliée à un événement survenant après la comptabilisation en résultat net de la perte de valeur, cette dernière est reprise et est comptabilisée au résultat jusqu'au montant maximum de la perte comptabilisée antérieurement. Toutefois, les pertes de valeur comptabilisées au résultat pour un instrument de capitaux propres classé comme disponible à la vente ne sont pas reprises au résultat, mais sont inscrites dans les autres éléments du résultat étendu.

Les intérêts sur les instruments d'emprunt sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont inscrits au résultat. Les dividendes sur les instruments de capitaux propres sont comptabilisés au résultat dès qu'est établi le droit de la Société à en recevoir le paiement. Les gains ou pertes de change sur les actifs financiers classés dans les actifs disponibles à la vente sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu.

La Société classe dans les actifs disponibles à la vente les instruments de capitaux propres qui ne disposent pas d'un cours coté sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable. S'il existe une indication objective de dépréciation de ces actifs, le montant de la perte de valeur est égal à la différence entre la valeur comptable et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés déterminée au taux d'intérêt courant du marché pour des actifs similaires.

#### d) Autres passifs financiers

Les instruments financiers classés comme autres passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts calculés selon cette méthode sont inscrits au résultat. S'il y a décomptabilisation de l'instrument financier, les gains et pertes sont comptabilisés au résultat.

### DEVICES ÉTRANGÈRES

Les transactions effectuées en devises étrangères sont converties aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les instruments financiers libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de fin de l'exercice. Les gains et les pertes de change sont comptabilisés dans les revenus nets de placement, à l'exception des instruments financiers classés disponibles à la vente qui sont plutôt comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que les actifs soient vendus ou dépréciés.

### RÉASSURANCE ET PART DU RÉASSUREUR DANS LES PROVISIONS

Dans le cours normal de ses activités, la Société utilise la réassurance pour limiter son exposition au risque. La réassurance cédée signifie le transfert d'un risque d'assurance et de la prime à son réassureur. Elle présente les soldes liés à la réassurance sur la base du solde brut dans le bilan afin d'indiquer l'ampleur du risque de crédit associé à la réassurance ainsi que ses obligations envers les titulaires de police.

# Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2020  
(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 3 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

#### RÉASSURANCE ET PART DU RÉASSUREUR DANS LES PROVISIONS (SUITE)

- a) Part du réassureur dans les sinistres en voie de règlement  
Les montants de réassurance que la Société prévoit recouvrer à l'égard des sinistres impayés et des frais de règlement sont comptabilisés à titre d'actif au même moment et selon des principes cohérents avec la méthode utilisée par la Société pour déterminer le passif afférent.
- b) Part du réassureur dans les primes non gagnées  
La part du réassureur dans les primes non gagnées est comptabilisée à titre d'élément d'actif au même moment et selon des principes cohérents avec la méthode utilisée par la Société pour déterminer le passif lié aux primes non gagnées.

**FRAIS REPORTÉS**  
Les frais reportés comprennent les commissions des agents, la taxe sur primes et les autres charges directement associées à l'acquisition de primes. Ces frais sont reportés et amortis sur la durée des polices connexes dans la mesure où ils sont jugés récupérables, après avoir tenu compte des sinistres et des frais inhérents ainsi que des revenus de placement prévus. Ils sont amortis en fonction de la comptabilisation des primes au résultat.

**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**  
Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût historique tient compte de tous les coûts directement attribuables à l'acquisition.

Les terrains ne sont pas amortis. L'amortissement des autres immobilisations corporelles est calculé sur les composantes significatives qui ont des durées d'utilité homogènes, de sorte à amortir le coût initial sur les durées d'utilité estimées en tenant compte de la valeur résiduelle. Les méthodes et taux d'amortissement sont :

| Catégorie               | Méthode   | Taux ou durée |
|-------------------------|-----------|---------------|
| Bâtisse                 | Dégressif | 4 % et 8 %    |
| Améliorations locatives | Linéaire  | 5 ans         |
| Mobilier-équipement     | Dégressif | 20 %          |
| Matériel informatique   | Dégressif | 30 %          |

La durée d'utilité, le mode d'amortissement et la valeur résiduelle sont revus annuellement en tenant compte de la nature des actifs, de l'usage prévu et de l'évolution technologique. Les gains ou les pertes sur cession correspondent à la différence entre le produit de cession et la valeur comptable. Ils sont présentés dans les frais dans l'état des résultats.

**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**  
Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût et amorties en fonction de leur durée d'utilité selon les méthodes et taux suivants :

| Catégorie | Méthode  | Durée |
|-----------|----------|-------|
| Clientèle | Linéaire | 3 ans |

La durée d'utilité, le mode d'amortissement et la valeur résiduelle sont revus annuellement en tenant compte de la nature des actifs, de l'usage prévu et de l'évolution technologique. Les gains ou les pertes sur cession correspondent à la différence entre le produit de cession et la valeur comptable. Ils sont présentés dans les frais d'opérations dans l'état des résultats. L'amortissement de la clientèle est présenté dans les autres frais.

**DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME**  
Lors de circonstances ou d'événements importants pouvant indiquer une perte de valeur, la Société réévalue la valeur comptable des actifs à long terme. Une perte de valeur existe lorsque la valeur comptable de l'actif excède la valeur recouvrable. La valeur recouvrable de l'actif est considérée comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité. Le montant de toute perte de valeur représente l'excédent de la valeur comptable nette sur la valeur recouvrable et est imputé au résultat.

# Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 3 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

### PROVISIONS

#### a) Sinistres en voie de règlement

Des estimations des pertes individuelles sont fournies pour chaque sinistre déclaré. De plus, des provisions sont établies pour les frais de règlement, la matérialisation des sinistres déclarés et pour les sinistres subis mais non déclarés, d'après l'expérience passée et les polices en vigueur. La provision est établie selon la méthode canadienne, laquelle est conforme à la pratique établie par l'Institut canadien des actuaires (ICA). Comme requis par les normes de l'Institut canadien des actuaires et les exigences réglementaires, la provision pour les sinistres en voie de règlement est présentée en tenant compte de la valeur temporelle de l'argent avec une marge pour écart défavorable. Les estimations nécessaires sont revues périodiquement et les modifications qui peuvent y être apportées sont reflétées dans les résultats de l'exercice. Les récupérations et recouvrements par subrogation sont comptabilisés lorsqu'il est probable qu'ils se réalisent.

#### b) Primes non gagnées

Les primes sont comptabilisées au résultat au fur et à mesure de l'écoulement du terme des contrats selon la méthode dite d'expiration mensuelle. Les primes non gagnées représentent la proportion non écoulée des contrats en fin d'exercice.

#### c) Commissions de réassurance non gagnées

Les commissions de réassurance non gagnées sont comptabilisées à titre d'élément de passif selon des principes cohérents avec la méthode utilisée par la Société pour déterminer les frais d'acquisition reportés.

### INSUFFISANCE DE PRIMES

À chaque date d'états financiers, la Société évalue la suffisance de sa provision pour primes non gagnées pour couvrir les frais futurs associés aux contrats en vigueur. Une évaluation est effectuée pour estimer les coûts futurs de sinistres et les frais connexes nets du revenu de placement généré. Toute insuffisance de la provision est inscrite en diminution des frais reportés. Si les frais reportés sont insuffisants, l'excédent est constaté au résultat, et une provision est inscrite au passif.

### AUTRES PROVISIONS

La Société comptabilise une provision lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie de ressources économiques est nécessaire pour régler l'obligation et que le montant relatif à cette obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de provision correspond à la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle, compte tenu des risques et incertitudes liés à l'obligation. Les passifs éventuels sont divulgués si l'obligation future est probable et que le montant relatif à cette obligation ne peut être raisonnablement estimé.

### IMPÔTS

La Société comptabilise les impôts sur le résultat étendu suivant la méthode axée sur le bilan. La provision pour impôts sur le résultat étendu comporte deux composantes : l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible est composé des montants qui devraient être payables ou récupérables par suite de l'exploitation durant l'année en cours. L'impôt différé calculé sur une base non actualisée découle des changements durant l'année des écarts temporels cumulatifs entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leurs assiettes fiscales respectives, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels il est prévu que les écarts se résorberont. L'actif d'impôt différé est constaté dans la mesure où la réalisation future de l'avantage fiscal est probable. L'effet sur l'impôt différé d'un changement de taux d'imposition est constaté dans le résultat net, sauf pour l'impôt lié aux autres éléments du résultat étendu, en tel cas, l'effet d'un changement de taux d'imposition est constaté dans les autres éléments du résultat étendu.

Des incertitudes existent quant à l'interprétation de règles fiscales complexes qui ont des conséquences sur le montant ainsi que sur le moment de la réalisation des impôts sur le revenu. Compte tenu de cette complexité, des ajustements aux impôts sur le revenu déjà reconnus pourront être requis pour tenir compte des différences entre les résultats réels et les provisions faites. Le montant de ces provisions est établi en tenant compte de certains facteurs dont les résultats des vérifications fiscales et les opinions divergentes entre la Société et les autorités fiscales quant aux règles relatives à l'impôt.

### CAPITAUX PROPRES

Les parts privilégiées sont présentées à la valeur nominale à laquelle les parts ont été émises. Les intérêts sur parts privilégiées sont inclus dans les capitaux propres dans l'exercice où le versement est approuvé par le conseil d'administration.

# Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 3 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

### CAPITAUX PROPRES (SUITE)

Les excédents non répartis incluent les résultats des années antérieures et de l'année courante. Le cumul des autres éléments du résultat étendu est composé des gains et pertes non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente et du cumul des gains et pertes actuariel(le)s sur les régimes de retraite.

Les ristournes aux membres sont incluses dans le passif et au résultat dans l'exercice où le versement est approuvé par le conseil d'administration.

### PRIMES ET CONTRATS D'ASSURANCE

Les contrats sont classés à titre de contrats d'assurance lorsqu'ils comprennent au minimum un risque d'assurance significatif. La Société détermine le risque significatif à la suite de l'analyse des caractéristiques des contrats types. Les contrats qui ne répondent pas à cette définition sont classés comme des contrats d'investissement.

Tous les contrats émis par la Société répondent à la définition de contrat d'assurance. Les revenus de primes des contrats d'assurance et des contrats acceptés en réassurance sont comptabilisés lorsque les primes deviennent exigibles. Les primes sont réparties aux résultats au fur et à mesure de l'écoulement du terme des contrats selon la méthode dite d'expiration mensuelle. La portion des revenus de primes correspondant à la proportion non écoulee des contrats en fin d'exercice est incluse dans les primes non gagnées au passif.

### GROUPEMENT DES ASSUREURS AUTOMOBILES

Le Groupement des assureurs automobiles (le « GAA ») gère le Plan de répartition des risques (le « PRR »), un outil qui favorise à tous l'accès à l'assurance automobile. Une société d'assurance qui ne souhaite pas conserver dans son portefeuille un client représentant pour elle un plus grand risque peut le transférer au PRR. Ainsi, ce sont tous les assureurs souscrivant de l'assurance automobile au Québec qui se partagent collectivement ce risque en fonction de leur part de marché au Québec. La Société ne fait pas de distinction dans l'application des conventions comptables pour les contrats d'assurance qui sont transférés au PRR.

### AVANTAGES DU PERSONNEL

#### Avantages à court terme

Il s'agit d'avantages payables dans les douze mois suivant la date de clôture autres que les indemnités de fin de contrat, tels les salaires et commissions, les cotisations sociales et certaines primes. Une charge est comptabilisée au titre de ces avantages à court terme sur la période au cours de laquelle les services ayant donné droit à ces avantages ont été rendus.

#### Avantages postérieurs à l'emploi

Les employés et la Société participent à des régimes de retraite multi-employeurs à prestations définies qui regroupent Groupe Promutuel Fédération de sociétés mutuelles d'assurance générale et les sociétés mutuelles membres du Groupe. Ces régimes de retraite correspondent à des régimes à prestations définies et représentent des régimes auxquels la mutuelle participe et pour lesquels elle s'engage formellement sur un niveau de prestations et assume donc le risque actuariel et le risque de placement. Les régimes assurent à ses employés et à ses cadres des prestations de retraite établies en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen de fin de carrière. Le calcul est effectué à chaque clôture annuelle, et les données individuelles concernant les salariés sont revues chaque année par un actuaire indépendant.

Le coût des services, qui comprend le coût des services courants et des services passés, est comptabilisé à l'état des résultats. Les frais d'intérêts sont calculés en appliquant le taux d'actualisation aux passifs ou actifs des régimes de retraite pour la période. Le taux d'actualisation est déterminé par référence aux taux de rendement du marché des obligations d'entreprise de haute qualité. Les frais d'intérêts sont inscrits à l'état des résultats dans les intérêts sur financement des régimes de retraite.

Les gains actuariels (pertes actuarielles) résultent de l'écart entre le rendement réel et le taux d'actualisation des régimes sur les actifs des régimes de retraite capitalisés, des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des régimes à prestations définies et des gains ou pertes d'expérience sur cette même obligation. Tous les écarts actuariels sont immédiatement comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu.

L'actif ou le passif au titre des régimes de retraite à prestations définies se calcule comme la valeur actualisée de l'obligation de ces régimes nette de la juste valeur des actifs des régimes de retraite.



# Notes afférentes aux états financiers

**Exercice terminé le 31 décembre 2020**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## **3 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

### **CONTRATS DE LOCATION**

À la date de début du contrat de location, un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative sont comptabilisés. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué au coût lors de la comptabilisation initiale, ce qui correspond à la valeur de l'obligation locative ajustée pour tenir compte de tous les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus.

L'actif au titre du droit d'utilisation est comptabilisé au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. La Société calcule l'amortissement suivant la méthode linéaire sur la durée du contrat de location. Les actifs au titre du droit d'utilisation sont amortis sur des périodes allant de 4 à 7 ans.

L'obligation locative est évaluée initialement à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés à la date de début, calculée en utilisant le taux implicite du contrat de location ou, si ce taux ne peut pas être facilement déterminé, au taux marginal d'emprunt de la Société, lequel est généralement utilisé par la Société. La durée du contrat de location est évaluée en fonction des conditions du contrat et la Société détermine si elle a une certitude raisonnable qu'une option de prolongation ou une option de résiliation anticipée, le cas échéant, sera exercée. S'il existe une certitude raisonnable qu'une telle option sera exercée, elle considère l'exercice de cette option lorsqu'elle détermine la durée du contrat de location. Les paiements en vertu du contrat de location comprennent les paiements fixes, les frais qui varient en fonction d'indices ou de taux, selon les indices ou taux en vigueur au début du contrat, un montant estimatif pour toute valeur résiduelle garantie ainsi que les montants que la Société est raisonnablement assurée de verser pour un prix d'exercice d'option d'achat ou de renouvellement ou pour une pénalité. L'obligation locative est ultérieurement réévaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'obligation locative est réévaluée lors de changements dans les estimations par la Société ou lorsque celle-ci exerce une option de prolongation ou de résiliation. Dans un tel cas, un ajustement correspondant est comptabilisé à l'actif au titre du droit d'utilisation.

La Société a choisi de se prévaloir de l'exemption relative aux contrats de location dont la durée est de 12 mois ou moins et de ceux dont le bien sous-jacent a une faible valeur. Ainsi, ces contrats de location sont comptabilisés de façon linéaire dans les frais d'opération.

Les actifs au titre du droit d'utilisation (Note 18) et les obligations locatives (Note 25) sont présentés distinctement dans le bilan de la Société. La charge d'intérêt est présentée distinctement dans les résultats et l'amortissement est présenté dans les frais d'opération.

### **ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR**

La juste valeur des instruments financiers est le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. La juste valeur est établie à l'aide des cours acheteurs provenant d'un marché actif. Si ce n'est pas le cas, la juste valeur est établie à partir des prix de marché prévalant pour des instruments ayant des caractéristiques et des profils de risque similaires ou des modèles d'évaluation interne ou externe utilisant des données observables sur le marché. La Note 37 explique en détail ces bases de calcul.

### **OPÉRATIONS AVEC LES INSTITUTIONS DU GROUPE PROMUTUEL**

La Société effectue des opérations avec les institutions du Groupe Promutuel. Ces opérations sont effectuées dans le cours normal des activités et sont assujetties à des conditions normales de marché. Les principales opérations sont présentées distinctement dans les états financiers.

## **4 UTILISATION D'ESTIMATIONS ET DE JUGEMENTS DE LA DIRECTION**

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction procède à des estimations et formule des hypothèses qui touchent les montants présentés dans les états financiers. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est comptabilisée dans l'exercice au cours duquel les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Les estimations et hypothèses importantes concernant l'évaluation des sinistres en voie de règlement sont présentées à la Note 21, celles concernant les actifs et passifs au titre des régimes de retraite à la Note 10.

Les états financiers requièrent le jugement de la direction relativement à la comptabilisation des instruments financiers, à l'évaluation de la durée et du taux d'actualisation des contrats de location lors de la comptabilisation des obligations locatives, à la détermination des composantes des immobilisations et à l'évaluation des pertes de valeur.



# Notes afférentes aux états financiers

**Exercice terminé le 31 décembre 2020**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## **5 MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES**

### **i) Nouvelles conventions comptables appliquées**

**MODIFICATIONS À LA NORME IFRS 4 « CONTRATS D'ASSURANCE » POUR L'APPLICATION DE LA NORME IFRS 9 « INSTRUMENTS FINANCIERS »**

En septembre 2016, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 4 « Contrats d'assurance », intitulé « Application d'IFRS 9 instruments financiers et d'IFRS 4 Contrats d'assurance ». La Société a adopté l'exemption temporaire de l'application d'IFRS 9 prévue à la norme IFRS 4 « Contrats d'assurance », qui vise à répondre aux préoccupations des assureurs concernant les dates d'entrée en vigueur différentes de l'IFRS 9 « Instruments financiers » et de la nouvelle norme IFRS 17 « Contrats d'assurance ». Les modifications permettent aux sociétés d'assurance d'effectuer un choix entre les deux approches suivantes :

- l'approche du report permet une exemption temporaire facultative de l'application de IFRS 9 jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2021, au plus tard, pour les entités dont l'activité prédominante consiste à émettre des contrats qui entrent dans le champ d'application d'IFRS 4;
- l'approche par superposition permet aux entités d'appliquer IFRS 9 en ajustant certains des effets de cette norme sur les actifs financiers désignés. Ces actifs financiers désignés sont liés aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

La Société a adopté les dispositions de cet amendement aux états financiers ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. La Société a opté pour l'approche du report et a réalisé une évaluation au 31 décembre 2015. La Société a conclu que ses activités sont principalement liées à l'assurance, puisque le ratio de ses passifs liés à des contrats d'assurance sur le total de ses passifs se situe au-dessus du seuil de 80 %. Cette évaluation ne sera mise à jour que si les activités de la Société subissent des changements importants. Ainsi, la Société se prévaut de l'exemption temporaire et continuera d'appliquer la norme IAS 39 à ses actifs financiers jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » (voir ci-après).

En juin 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » pour reporter l'application de cette norme aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Toutefois, dans l'intervalle, la Société est tenue de présenter des informations supplémentaires relatives au classement (Note 3), à la juste valeur des actifs financiers (Notes 14 et 15) ainsi que leur cote de crédit (Note 36).

### **IFRS 3 REGROUPEMENT D'ENTREPRISES**

En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications à la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises » relatives à la définition d'une entreprise visant à aider les entités à déterminer si les activités et les actifs acquis constituent une entreprise ou simplement un groupe d'actifs. Ces modifications ont été adoptées de façon prospective et n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers de la Société.

### **ii) Nouvelles normes émises, mais non encore en vigueur**

L'IASB a publié de nouvelles normes dont l'application sera obligatoire dans les prochains exercices. Plusieurs de ces nouvelles normes n'auront aucune incidence sur les états financiers de la Société, de sorte qu'elles ne sont pas abordées ci-après. Voici les principales normes émises, mais non encore en vigueur, qui pourraient avoir une incidence sur les états financiers :

### **IFRS 9 INSTRUMENTS FINANCIERS**

En juillet 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 9 intitulée « Instruments financiers ». Cette nouvelle norme exige que les actifs financiers soient évalués au coût amorti ou à la juste valeur en fonction du modèle économique que suit l'entité pour la gestion de ses actifs. La norme contient également des modifications concernant la comptabilisation des passifs financiers, de la reconnaissance des pertes de crédit attendues ainsi que de la comptabilité de couverture. Cette norme est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Toutefois, la Société répond aux critères d'admissibilité de l'exemption temporaire de l'application de l'IFRS 9 prévue par l'IFRS 4 et a choisi de reporter l'application de l'IFRS 9 jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la nouvelle norme sur les contrats d'assurance, l'IFRS 17, le 1<sup>er</sup> janvier 2023. La Société évalue actuellement l'incidence de la norme sur ses états financiers et ne prévoit pas l'appliquer de façon anticipée.

# Notes afférentes aux états financiers

**Exercice terminé le 31 décembre 2020**  
(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 5 MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

### IFRS 17 CONTRATS D'ASSURANCE

En mai 2017, l'IASB a publié la norme IFRS 17 intitulée « Contrats d'assurance ». Cette nouvelle norme remplace les dispositions de la norme IFRS 4 « Contrats d'assurance ». Cette norme a pour objectif de s'assurer que l'entité fournit des informations pertinentes et représentatives des contrats et elle établit les principes de reconnaissance, d'évaluation, de présentation et de divulgation. La norme IFRS 17 présente un modèle général pour la comptabilisation des contrats d'assurance, ainsi qu'un modèle simplifié (méthode de la répartition des primes) pour les contrats de courte durée, qui seront applicables à la plupart des contrats d'assurance de dommages.

Les dispositions de cette nouvelle norme s'appliquent de manière rétrospective et, si c'est impraticable, selon l'approche rétrospective modifiée ou l'approche de la juste valeur aux états financiers ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. L'adoption anticipée est permise selon certaines restrictions. La Société a entrepris un projet de mise en oeuvre de la norme IFRS 17. La Société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers et ne prévoit pas l'appliquer de façon anticipée.

En juin 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » pour reporter l'application de cette norme aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

## 6 TOTAL DES REVENUS

|                                       | 2020             | 2019             |
|---------------------------------------|------------------|------------------|
| Primes nettes gagnées                 | 49 096 \$        | 42 915 \$        |
| Revenus de commissions de réassurance | 2 212            | 2 513            |
| Revenus nets de placement             | 228              | 307              |
| Autres revenus                        | 72               | 83               |
| <b>Total des revenus</b>              | <b>51 608 \$</b> | <b>45 818 \$</b> |

## 7 REVENUS NETS DE PLACEMENT

### Exercice terminé le 31 décembre 2020

|                                                    | À la juste valeur par le biais du résultat net | Détenus jusqu'à leur échéance | Disponibles à la vente | Prêts créances et autres | Total         |
|----------------------------------------------------|------------------------------------------------|-------------------------------|------------------------|--------------------------|---------------|
| Revenus d'intérêts                                 | 38 \$                                          | \$                            | 5 \$                   | 26 \$                    | 69 \$         |
| Revenus de financement de primes                   |                                                |                               |                        | 22                       | 22            |
| <b>Total des revenus d'intérêts</b>                | <b>38</b>                                      |                               | <b>5</b>               | <b>48</b>                | <b>91</b>     |
| Honoraires                                         |                                                |                               | (4)                    |                          | (4)           |
| <b>Total des revenus nets de placement</b>         | <b>38</b>                                      |                               | <b>1</b>               | <b>48</b>                | <b>87</b>     |
| Gains (pertes) sur disposition de placement        |                                                |                               | 56                     |                          | 56            |
| Reprise (perte) de valeur sur actions              |                                                |                               |                        | 85                       | 85            |
| <b>Total des gains (pertes) sur les placements</b> | <b>38 \$</b>                                   | <b>\$</b>                     | <b>57 \$</b>           | <b>133 \$</b>            | <b>228 \$</b> |

### Exercice terminé le 31 décembre 2019

|                                             | À la juste valeur par le biais du résultat net | Détenus jusqu'à leur échéance | Disponibles à la vente | Prêts créances et autres | Total      |
|---------------------------------------------|------------------------------------------------|-------------------------------|------------------------|--------------------------|------------|
| Revenus d'intérêts                          | 62 \$                                          | \$                            | 5 \$                   | 26 \$                    | 93 \$      |
| Revenus de financement de primes            |                                                |                               |                        | 34                       | 34         |
| <b>Total des revenus d'intérêts</b>         | <b>62</b>                                      |                               | <b>5</b>               | <b>60</b>                | <b>127</b> |
| Autres revenus attribués                    |                                                |                               |                        | 1                        | 1          |
| Honoraires                                  |                                                |                               | (4)                    |                          | (4)        |
| <b>Total des revenus nets de placement</b>  | <b>62</b>                                      |                               | <b>1</b>               | <b>61</b>                | <b>124</b> |
| Gains (pertes) sur disposition de placement |                                                |                               | 183                    |                          | 183        |
|                                             | 62 \$                                          | \$                            | 184 \$                 | 61 \$                    | 307 \$     |

# Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 8 AUTRES REVENUS

|                                                                       | 2020  | 2019  |
|-----------------------------------------------------------------------|-------|-------|
| Revenus de distribution de produits à titre d'intermédiaire de marché | 72 \$ | 83 \$ |

## 9 AUTRES FRAIS

|                                                                     | 2020  | 2019  |
|---------------------------------------------------------------------|-------|-------|
| Frais de distribution de produits à titre d'intermédiaire de marché | 64 \$ | 61 \$ |
| Amortissement de clientèle                                          | 6     |       |
|                                                                     | 70 \$ | 61 \$ |

## 10 RÉGIMES DE RETRAITE

Les employés et la Société participent à des régimes de retraite multi-employeurs à prestations définies qui regroupent Groupe Promutuel Fédération de sociétés mutuelles d'assurance générale et les sociétés mutuelles membres du Groupe. Les régimes mis en place par la mutuelle sont constitués d'un régime à l'intention des employés et d'un régime à l'intention des directeurs généraux. Les cotisations des employés et des employeurs sont versées dans les régimes. Ces régimes sont administrés par des comités de retraite composés de représentants des employeurs, d'employés et de retraités. Les comités de retraite sont chargés de l'administration des régimes et de l'élaboration de la stratégie de placement.

Les régimes sont des régimes de fin de carrière basés sur la moyenne des cinq meilleures années de salaire. Ces régimes ne comportent aucune clause d'indexation.

Ces régimes de retraite correspondent à des régimes à prestations définies et représentent des régimes auxquels la mutuelle participe et pour lesquels elle s'engage formellement sur un niveau de prestations et assume donc le risque actuariel et le risque de placement. Comme les modalités de fonctionnement des régimes font en sorte que l'évolution future des salaires aura une incidence sur le montant des prestations futures, le coût des prestations et la juste valeur de l'obligation au titre des régimes à prestations définies sont généralement déterminés à partir de calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces calculs sont effectués à partir des hypothèses les plus probables concernant principalement le rendement prévu des placements des régimes et le taux d'actualisation de l'obligation des régimes, mais aussi, et dans une moindre importance, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des salariés et le taux de mortalité. Les frais d'administration des régimes sont payables directement par les employeurs. Les frais de gestion des actifs des régimes sont payables directement par les régimes.

Un actuaire indépendant procède à l'analyse des données individuelles concernant les participants aux régimes. Il détermine le niveau de cotisation minimum selon les résultats de son examen. Selon la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, les employeurs doivent effacer tout déficit actuariel de capitalisation au plus tard 10 ans après la date de la dernière évaluation actuarielle.

La Société évalue ses obligations au titre des prestations définies pour l'année en cours à partir des évaluations actuarielles produites en date du 31 décembre 2019. Les prochaines évaluations actuarielles devront être produites en date du 31 décembre 2022.

# Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 10 RÉGIMES DE RETRAITE (SUITE)

La charge des régimes de retraite est la suivante :

|                                         | 2020       | 2019       |
|-----------------------------------------|------------|------------|
| <b>Au résultat net</b>                  |            |            |
| Coût des services courants (employeur)  | 703 \$     | 530 \$     |
| Frais d'administration des régimes      | 36         | 28         |
| Intérêt net sur financement des régimes | 94         | 90         |
| <b>Charge au résultat net</b>           | <b>833</b> | <b>648</b> |

### Aux autres éléments du résultat étendu

|                                                                                                                                   |              |            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|------------|
| Déficit (excédent) des rendements des actifs, à l'exclusion des montants inclus dans l'intérêt net sur le financement des régimes | (514)        | (1 988)    |
| Pertes (gains) actuariel(s)les découlant des modifications dans les hypothèses                                                    |              |            |
| - démographiques                                                                                                                  | 42           |            |
| - financières                                                                                                                     | 2 562        | 2 621      |
| - autres                                                                                                                          | (129)        | 2          |
| <b>Charge (économie) aux autres éléments du résultat étendu</b>                                                                   | <b>1 961</b> | <b>635</b> |

|                                                           |                 |                 |
|-----------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| <b>Charge (économie) de l'exercice au résultat étendu</b> | <b>2 794 \$</b> | <b>1 283 \$</b> |
|-----------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|

### Rapprochement de la capitalisation des régimes

#### Actif des régimes

|                                                                   |                  |                  |
|-------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice        | 19 443 \$        | 16 550 \$        |
| Rendement réel de l'actif des régimes                             | 1 122            | 2 638            |
| Cotisations de l'employeur                                        | 404              | 388              |
| Cotisations salariales                                            | 386              | 429              |
| Prestations versées et règlements                                 | (608)            | (576)            |
| Transfert de régimes                                              | (180)            | 14               |
| Autres                                                            | 2                |                  |
| <b>Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice</b> | <b>20 569 \$</b> | <b>19 443 \$</b> |

#### Obligation au titre des prestations définies

|                                                                                              | 2020             | 2019             |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| Obligation au titre des prestations définies au début de l'exercice                          | 22 271 \$        | 18 511 \$        |
| Coût des services pour l'employeur (courants et passés)                                      | 703              | 530              |
| Coût financier                                                                               | 702              | 740              |
| Pertes (gains) actuariel(s)les découlant des modifications dans les hypothèses               | 2 475            | 2 623            |
| Cotisations salariales                                                                       | 386              | 429              |
| Prestations versées et règlements                                                            | (608)            | (576)            |
| Transfert de régimes                                                                         | (180)            | 14               |
| Autres                                                                                       | 2                |                  |
| <b>Juste valeur de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice</b> | <b>25 751 \$</b> | <b>22 271 \$</b> |

|                                                        |                   |                   |
|--------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>Actif (passif) au titre des régimes de retraite</b> | <b>(5 182) \$</b> | <b>(2 828) \$</b> |
|--------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|

Présenté aux bilans :

|                                         |            |            |
|-----------------------------------------|------------|------------|
| Actif au titre des régimes de retraite  | 247 \$     | 454 \$     |
| Passif au titre des régimes de retraite | (5 429) \$ | (3 282) \$ |

L'actif des régimes est composé des éléments suivants :

|                                                                | 2020             | 2019             |
|----------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| Placements cotés sur des marchés actifs                        |                  |                  |
| Capitaux propres                                               | 6 171 \$         | 6 805 \$         |
| Obligations                                                    | 3 085            | 3 111            |
| Biens immobiliers                                              | 3 908            | 2 528            |
| Trésorerie                                                     | 206              | 194              |
| Rentes cédées en vertu d'un contrat d'assurance                | 7 199            | 6 805            |
| <b>Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'année</b> | <b>20 569 \$</b> | <b>19 443 \$</b> |

# Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 10 RÉGIMES DE RETRAITE (SUITE)

|                                                    | 2020   | 2019    |
|----------------------------------------------------|--------|---------|
| Le taux de rendement effectif des régimes est de : | 6.16 % | 15.10 % |

Les principales hypothèses utilisées pour l'évaluation de l'obligation et du coût au titre des régimes à prestations définies sont les suivantes (moyenne pondérée) :

|                                        | 2020   | 2019   |
|----------------------------------------|--------|--------|
| Taux d'actualisation                   | 2.60 % | 3.15 % |
| Taux d'augmentation de la rémunération | 3.00 % | 3.05 % |

La table de mortalité utilisée en 2020 et 2019 est CPM 2014 avec projection selon échelle CPM-B publiée par l'Institut canadien des actuaires.

*Sensibilité de l'obligation au titre des régimes à prestations définies*

|                                                                 | 2020       | 2019       |
|-----------------------------------------------------------------|------------|------------|
| Hausse de 1 %                                                   |            |            |
| Modification du taux d'actualisation                            | (4 199) \$ | (3 431) \$ |
| Modification du taux d'augmentation de la rémunération          | 1 787 \$   | 728 \$     |
| Baisse de 1 %                                                   |            |            |
| Modification du taux d'actualisation                            | 5 736 \$   | 4 585 \$   |
| Modification du taux d'augmentation de la rémunération          | (1 432) \$ | (584) \$   |
| Hausse d'une année de l'espérance de vie des retraités à 65 ans | 653 \$     | 428 \$     |

*Contributions prévues pour les prochains exercices*

La Société estime devoir contribuer pour un montant de 416 \$ (402 \$ en 2019) à ses propres régimes de retraite à prestations définies au cours du prochain exercice.

La durée moyenne de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de la période est de 17 ans (16 ans en 2019).

## 11 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ÉTENDU ET IMPÔT DIFFÉRÉ

|                                                                        | 2020          | 2019          |
|------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|
| Résultat avant impôts                                                  | 2 099 \$      | 2 108 \$      |
| Taux d'imposition de base fédéral et provincial                        | 27 %          | 27 %          |
| Charge d'impôt selon le taux de base                                   | 558 \$        | 561 \$        |
| Augmentation (diminution) de l'impôt imputable aux éléments suivants : |               |               |
| Revenus non imposables                                                 | (205)         | (174)         |
| Dépenses non déductibles                                               | 18            | 7             |
| Autres                                                                 | (52)          |               |
| <b>Total de la charge (économie) d'impôt au résultat</b>               | <b>319 \$</b> | <b>368 \$</b> |

|                                                              | 2020          | 2019          |
|--------------------------------------------------------------|---------------|---------------|
| La charge d'impôt se détaille comme suit :                   |               |               |
| <b>Total de la charge (économie) d'impôt au résultat net</b> | <b>319 \$</b> | <b>368 \$</b> |

Autres éléments du résultat étendu

|                                                                                                             |               |                 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|-----------------|
| Éléments qui seront reclassés ultérieurement au résultat net                                                |               |                 |
| Gains (pertes) non réalisé(e)s sur les actifs disponibles à la vente                                        | 960           | 1 133           |
| Reclassement au résultat de l'exercice des pertes (gains) réalisé(e)s sur les actifs disponibles à la vente | (15)          | (49)            |
| Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement au résultat net                                         |               |                 |
| Gains (pertes) actuariel(le)s sur les régimes de retraite                                                   | (520)         | (166)           |
| <b>Total de la charge (économie) d'impôt aux autres éléments du résultat étendu</b>                         | <b>425</b>    | <b>918</b>      |
| <b>Total de la charge (économie) d'impôt au résultat étendu</b>                                             | <b>744 \$</b> | <b>1 286 \$</b> |

# Notes afférentes aux états financiers

**Exercice terminé le 31 décembre 2020**  
(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 11 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ÉTENDU ET IMPÔT DIFFÉRÉ (SUITE)

La charge d'impôt est répartie comme suit :

|                                                                 | 2020          | 2019            |
|-----------------------------------------------------------------|---------------|-----------------|
| Impôt exigible                                                  |               |                 |
| Exercice courant                                                | 1 466 \$      | 1 551 \$        |
| Ajustement des exercices antérieurs                             | 37            | (27)            |
|                                                                 | 1 503         | 1 524           |
| Impôt différé                                                   |               |                 |
| Exercice courant                                                | (747)         | (237)           |
| Ajustement des exercices antérieurs                             | (12)          | (1)             |
|                                                                 | (759)         | (238)           |
| <b>Total de la charge (économie) d'impôt au résultat étendu</b> | <b>744 \$</b> | <b>1 286 \$</b> |

Tous les impôts différés relativement aux différences temporelles déductibles sont comptabilisés dans les états financiers. L'impôt différé est composé des écarts entre la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif et sa valeur comptable au bilan. Ces écarts proviennent :

| Exercice terminé le 31 décembre 2020      |                                     |                 |                                             |                                       |                         |
|-------------------------------------------|-------------------------------------|-----------------|---------------------------------------------|---------------------------------------|-------------------------|
|                                           | Solde au<br>1 <sup>er</sup> janvier | Résultat<br>net | Autres<br>éléments<br>du résultat<br>étendu | Acqui-<br>sition<br>d'entre-<br>prise | Solde au<br>31 décembre |
| Actif (passif) d'impôt différé            |                                     |                 |                                             |                                       |                         |
| Actifs (passifs) des contrats de location | 2 \$                                | 1 \$            | \$                                          | \$                                    | 3 \$                    |
| Immobilisations corporelles               | (39)                                | (8)             |                                             |                                       | (47)                    |
| Immobilisations incorporelles             | 24                                  | 1               |                                             |                                       | 25                      |
| Provisions d'assurance <sup>(1)</sup>     | 124                                 | 204             |                                             |                                       | 328                     |
| Actif (passif) des régimes de retraite    | 750                                 | 103             | 520                                         |                                       | 1 373                   |
| Autres                                    | 266                                 | (62)            |                                             |                                       | 204                     |
| <b>Total de l'impôt différé</b>           | <b>1 127 \$</b>                     | <b>239 \$</b>   | <b>520 \$</b>                               | <b>\$</b>                             | <b>1 886 \$</b>         |
| <b>Total d'actif d'impôt différé</b>      | <b>1 127 \$</b>                     |                 |                                             |                                       | <b>1 886 \$</b>         |

(1) Les provisions d'assurance comprennent les provisions nettes pour sinistres en voie de règlement et les frais d'acquisition différés.

| Exercice terminé le 31 décembre 2019      |                                     |                 |                                             |                                       |                         |
|-------------------------------------------|-------------------------------------|-----------------|---------------------------------------------|---------------------------------------|-------------------------|
|                                           | Solde au<br>1 <sup>er</sup> janvier | Résultat<br>net | Autres<br>éléments<br>du résultat<br>étendu | Acqui-<br>sition<br>d'entre-<br>prise | Solde au<br>31 décembre |
| Actif (passif) d'impôt différé            |                                     |                 |                                             |                                       |                         |
| Actifs (passifs) des contrats de location | \$                                  | 2 \$            | \$                                          | \$                                    | 2 \$                    |
| Immobilisations corporelles               | (34)                                | (5)             |                                             |                                       | (39)                    |
| Immobilisations incorporelles             | 26                                  | (2)             |                                             |                                       | 24                      |
| Provisions d'assurance                    | 109                                 | 15              |                                             |                                       | 124                     |
| Actif (passif) des régimes de retraite    | 521                                 | 63              | 166                                         |                                       | 750                     |
| Autres                                    | 267                                 | (1)             |                                             |                                       | 266                     |
| <b>Total de l'impôt différé</b>           | <b>889 \$</b>                       | <b>72 \$</b>    | <b>166 \$</b>                               | <b>\$</b>                             | <b>1 127 \$</b>         |
| <b>Total d'actif d'impôt différé</b>      | <b>889 \$</b>                       |                 |                                             |                                       | <b>1 127 \$</b>         |

## 12 INFORMATION SUR LE RÉSULTAT ÉTENDU

|                                                              | 2020      | 2019     |
|--------------------------------------------------------------|-----------|----------|
| Le résultat étendu inclut les éléments suivants :            |           |          |
| Rémunération et charges sociales                             | 10 864 \$ | 9 979 \$ |
| Amortissement des immobilisations corporelles                | 145       | 153      |
| Amortissement des immobilisations incorporelles              | 6         |          |
| Amortissement des actifs au titre du droit d'utilisation     | 72        | 71       |
| Pertes (gains) sur disposition d'immobilisations corporelles | 3         |          |

# Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 13 ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Au cours de l'exercice, les flux de trésorerie découlant des intérêts, des dividendes, de la taxe sur primes et des impôts sur le résultat sont les suivants :

|                                                                    | 2020     | 2019     |
|--------------------------------------------------------------------|----------|----------|
| Intérêts perçus                                                    | 91 \$    | 127 \$   |
| Intérêts payés (encaissés) sur financement des régimes de retraite | 94 \$    | 90 \$    |
| Taxes sur primes payées                                            | 1 996 \$ | 1 767 \$ |
| Impôts exigibles (encaissés) payés                                 | 2 862 \$ | (564) \$ |

## 14 PLACEMENTS

|                                                  | 2020             |              | 2019             |              |
|--------------------------------------------------|------------------|--------------|------------------|--------------|
|                                                  | Valeur comptable | Juste valeur | Valeur comptable | Juste valeur |
| DÉTENUS JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE                    |                  |              |                  |              |
| Prêts                                            | 500 \$           | 532 \$       | 500 \$           | 507 \$       |
| DISPONIBLES À LA VENTE                           |                  |              |                  |              |
| Dépôts à terme                                   | 304              | 304          | 294              | 294          |
| Sociétés en commandite                           |                  |              |                  |              |
| Fonds de titres de créances                      | 32 542           | 32 542       | 27 272           | 27 272       |
| Fonds de titres de capitaux propres              | 28 758           | 28 758       | 23 057           | 23 057       |
| Fonds de capitalisation                          | 3 121            | 3 121        | 2 723            | 2 723        |
| Promutuel Réassurance — Participation au capital | 240              | 240          | 240              | 240          |
| Fonds de garantie Groupe Promutuel Fédération    |                  |              |                  |              |
| Participation au capital                         | 245              | 245          | 245              | 245          |
| Autres                                           | 2                | 2            | 2                | 2            |
|                                                  | 65 212           | 65 212       | 53 833           | 53 833       |
|                                                  | 65 712 \$        | 65 744 \$    | 54 333 \$        | 54 340 \$    |

## 15 GAINS ET PERTES NON RÉALISÉS SUR LES ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE

|                                               | 2020        |                    |                      |              |
|-----------------------------------------------|-------------|--------------------|----------------------|--------------|
|                                               | Coût amorti | Gains non réalisés | Pertes non réalisées | Juste valeur |
| Dépôts à terme                                | 300 \$      | 4 \$               | \$                   | 304 \$       |
| Sociétés en commandite                        |             |                    |                      |              |
| Fonds de titres de créances                   | 28 989      | 3 553              |                      | 32 542       |
| Fonds de titres de capitaux propres           | 25 207      | 3 551              |                      | 28 758       |
| Fonds de capitalisation                       | 2 762       | 359                |                      | 3 121        |
| Promutuel Réassurance                         | 240         |                    |                      | 240          |
| Fonds de garantie Groupe Promutuel Fédération | 245         |                    |                      | 245          |
| Autres                                        | 2           |                    |                      | 2            |
|                                               | 57 745 \$   | 7 467 \$           | \$                   | 65 212 \$    |
|                                               | 2019        |                    |                      |              |
|                                               | Coût amorti | Gains non réalisés | Pertes non réalisées | Juste valeur |
| Dépôts à terme                                | 300 \$      | \$                 | 6 \$                 | 294 \$       |
| Sociétés en commandite                        |             |                    |                      |              |
| Fonds de titres de créances                   | 25 981      | 1 291              |                      | 27 272       |
| Fonds de titres de capitaux propres           | 20 657      | 2 400              |                      | 23 057       |
| Fonds de capitalisation                       | 2 520       | 203                |                      | 2 723        |
| Promutuel Réassurance                         | 240         |                    |                      | 240          |
| Fonds de garantie Groupe Promutuel Fédération | 245         |                    |                      | 245          |
| Autres                                        | 2           |                    |                      | 2            |
|                                               | 49 945 \$   | 3 894 \$           | 6 \$                 | 53 833 \$    |



# Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2020  
(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 15 GAINS ET PERTES NON RÉALISÉS SUR LES ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE (SUITE)

Comptabilisation d'une perte de valeur  
Selon les normes IFRS, à la fin de l'exercice, la Société détermine s'il existe des indications objectives quant au fait que des instruments de capitaux propres disponibles à la vente aient pu subir une perte de valeur. Une indication objective pour un instrument de capitaux propres disponibles à la vente inclut, entre autres, une baisse importante ou prolongée de la juste valeur de l'instrument en dessous de son coût. Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée.

## 16 PRIMES À RECEVOIR

|                                   | 2020      | 2019      |
|-----------------------------------|-----------|-----------|
| Primes à recevoir                 |           |           |
| Agents et courtiers               |           |           |
| Moins de 90 jours                 | 396 \$    | 455 \$    |
| 90 jours et plus                  | 4         | 1         |
| Membres                           |           |           |
| Moins de 90 jours                 | 347       | 306       |
| 90 jours et plus                  | 43        | 26        |
| Primes échelonnées                | 25 424    | 21 091    |
|                                   | 26 214    | 21 879    |
| Provision pour mauvaises créances | (17)      | (17)      |
|                                   | 26 197 \$ | 21 862 \$ |

La Société considère que la provision pour mauvaises créances, déterminée sur la base de la tendance historique, couvre le risque de défaut de paiement des clients. La valeur comptable des primes à recevoir dont le délai de perception est supérieur à 90 jours constitue un risque de défaut de crédit.

La mauvaise créance de l'exercice est de 14 \$ (23 \$ en 2019) et est inscrite dans les frais d'opérations.

## 17 FRAIS REPORTÉS

|                                  | 2020     | 2019     |
|----------------------------------|----------|----------|
| Solde au 1 <sup>er</sup> janvier | 2 380 \$ | 2 044 \$ |
| Amortissement                    | (2 380)  | (2 044)  |
| Frais reportés de l'exercice     | 2 577    | 2 380    |
| Solde                            | 2 577 \$ | 2 380 \$ |

## 18 ACTIFS AU TITRE DU DROIT D'UTILISATION

La Société a conclu des contrats de location visant la location d'espaces de bureaux. Certains de ces loyers exigent que la Société effectue des paiements additionnels variables liés aux taxes municipales et autres frais assumés par le propriétaire. Ces montants sont versés en sus des montants liés aux obligations locatives au bilan. Certains contrats de location comportent une option permettant de renouveler le contrat de location pour une période supplémentaire.

De l'information additionnelle concernant l'obligation locative est présentée à la Note 25.

| Coût                   | 2020                             |               |         |                        |                      |
|------------------------|----------------------------------|---------------|---------|------------------------|----------------------|
|                        | Solde au 1 <sup>er</sup> janvier | Ajout         | Cession | Modifications contrats | Solde au 31 décembre |
| Bâtisse                | 349 \$                           | \$            | \$      | \$                     | 349 \$               |
| Amortissement cumulé   |                                  | Amortissement | Cession |                        |                      |
| Bâtisse                | 71 \$                            | 72 \$         | \$      | \$                     | 143 \$               |
| Valeur nette comptable | 278 \$                           |               |         |                        | 206 \$               |

| Coût                   | 2019                             |               |         |                        |                      |
|------------------------|----------------------------------|---------------|---------|------------------------|----------------------|
|                        | Solde au 1 <sup>er</sup> janvier | Ajout         | Cession | Modifications contrats | Solde au 31 décembre |
| Bâtisse                | 349 \$                           | \$            | \$      | \$                     | 349 \$               |
| Amortissement cumulé   |                                  | Amortissement | Cession |                        |                      |
| Bâtisse                | \$                               | 71 \$         | \$      | \$                     | 71 \$                |
| Valeur nette comptable | 349 \$                           |               |         |                        | 278 \$               |

# Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 19 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| 2020                                   |                                     |                    |              |                         |
|----------------------------------------|-------------------------------------|--------------------|--------------|-------------------------|
| Coût                                   | Solde au<br>1 <sup>er</sup> janvier | Acqui-<br>sition   | Cession      | Solde au<br>31 décembre |
| Terrain et bâtisse                     | 4 002 \$                            | 58 \$              | \$           | 4 060 \$                |
| Améliorations locatives                | 7                                   |                    |              | 7                       |
| Mobilier-équipement                    | 693                                 | 9                  | 47           | 655                     |
| Informatique                           | 223                                 | 25                 | 30           | 218                     |
| <b>Total du coût</b>                   | <b>4 925 \$</b>                     | <b>92 \$</b>       | <b>77 \$</b> | <b>4 940 \$</b>         |
|                                        |                                     | Amortis-<br>sement | Cession      |                         |
| Amortissement cumulé                   |                                     |                    |              |                         |
| Bâtisse                                | 1 512 \$                            | 86 \$              | \$           | 1 598 \$                |
| Améliorations locatives                | 2                                   | 2                  |              | 4                       |
| Mobilier-équipement                    | 553                                 | 29                 | 45           | 537                     |
| Informatique                           | 141                                 | 28                 | 29           | 140                     |
| <b>Total de l'amortissement cumulé</b> | <b>2 208 \$</b>                     | <b>145 \$</b>      | <b>74 \$</b> | <b>2 279 \$</b>         |
| Valeur nette comptable                 |                                     |                    |              |                         |
| Terrain et bâtisse                     | 2 490 \$                            |                    |              | 2 462 \$                |
| Améliorations locatives                | 5                                   |                    |              | 3                       |
| Mobilier-équipement                    | 140                                 |                    |              | 118                     |
| Informatique                           | 82                                  |                    |              | 78                      |
| <b>Valeur nette comptable</b>          | <b>2 717 \$</b>                     |                    |              | <b>2 661 \$</b>         |

| 2019                                   |                                     |                    |           |                         |
|----------------------------------------|-------------------------------------|--------------------|-----------|-------------------------|
| Coût                                   | Solde au<br>1 <sup>er</sup> janvier | Acqui-<br>sition   | Cession   | Solde au<br>31 décembre |
| Terrain et bâtisse                     | 3 933 \$                            | 69 \$              | \$        | 4 002 \$                |
| Améliorations locatives                | 7                                   |                    |           | 7                       |
| Mobilier-équipement                    | 683                                 | 10                 |           | 693                     |
| Informatique                           | 192                                 | 31                 |           | 223                     |
| <b>Total du coût</b>                   | <b>4 815 \$</b>                     | <b>110 \$</b>      | <b>\$</b> | <b>4 925 \$</b>         |
|                                        |                                     | Amortis-<br>sement | Cession   |                         |
| Amortissement cumulé                   |                                     |                    |           |                         |
| Bâtisse                                | 1 425 \$                            | 87 \$              | \$        | 1 512 \$                |
| Améliorations locatives                | 1                                   | 1                  |           | 2                       |
| Mobilier-équipement                    | 519                                 | 34                 |           | 553                     |
| Informatique                           | 110                                 | 31                 |           | 141                     |
| <b>Total de l'amortissement cumulé</b> | <b>2 055 \$</b>                     | <b>153 \$</b>      | <b>\$</b> | <b>2 208 \$</b>         |
| Valeur nette comptable                 |                                     |                    |           |                         |
| Terrain et bâtisse                     | 2 508 \$                            |                    |           | 2 490 \$                |
| Améliorations locatives                | 6                                   |                    |           | 5                       |
| Mobilier-équipement                    | 164                                 |                    |           | 140                     |
| Informatique                           | 82                                  |                    |           | 82                      |
| <b>Valeur nette comptable</b>          | <b>2 760 \$</b>                     |                    |           | <b>2 717 \$</b>         |

## 20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

| 2020                          |                                     |                    |         |                         |
|-------------------------------|-------------------------------------|--------------------|---------|-------------------------|
| Coût                          | Solde au<br>1 <sup>er</sup> janvier | Acqui-<br>sition   | Cession | Solde au<br>31 décembre |
| Clientèle                     | \$                                  | 19 \$              | \$      | 19 \$                   |
|                               |                                     | Amortis-<br>sement | Cession |                         |
| Amortissement cumulé          |                                     |                    |         |                         |
| Clientèle                     | \$                                  | 6 \$               | \$      | 6 \$                    |
| <b>Valeur nette comptable</b> | <b>\$</b>                           |                    |         | <b>13 \$</b>            |

# Notes afférentes aux états financiers

**Exercice terminé le 31 décembre 2020**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 21 PROVISION POUR SINISTRES EN VOIE DE RÈGLEMENT

La provision pour sinistres en voie de règlement ainsi que la part du réassureur à cet égard constituent des estimations qui peuvent subir des variations importantes dans l'année. Ces variations sont imputables à des événements touchant le règlement ultime des sinistres, mais qui ne sont pas encore survenus et qui ne se réaliseront peut-être pas avant un certain temps. Ces variations peuvent être aussi causées par de l'information supplémentaire concernant les sinistres, des changements à l'interprétation des contrats par les tribunaux ou des écarts importants par rapport aux tendances historiques sur le plan de la gravité ou de la fréquence des sinistres. Les estimations sont principalement fondées sur l'expérience de la Société. Les méthodes d'estimation utilisées produisent, de l'avis de la Société, des résultats raisonnables compte tenu des données actuellement connues.

Ces estimations sont ensuite actualisées de manière à tenir compte de la valeur temporelle de l'argent. Le taux d'intérêt utilisé pour actualiser la provision est fondé sur le rendement prévu par la Société à l'égard de son portefeuille de placement en appariement avec sa provision et en tenant compte de la durée de chacun de ses actifs appariés.

Le montant actualisé de la provision pour sinistres en voie de règlement reflète les hypothèses quant aux revenus de placement futur, aux flux de trésorerie prévus et à la constitution des provisions pour détérioration des résultats. Puisque les estimations relatives aux provisions de sinistres sont assujetties à l'incertitude relative à la mesure, la Société inclut des provisions pour écarts défavorables dans ses hypothèses d'évaluation. L'inclusion de provisions pour écarts défavorables est conforme aux normes actuarielles canadiennes. Elles permettent de s'assurer que les montants du passif actuariel sont suffisants pour régler les prestations futures.

La provision pour sinistres en voie de règlement est composée de :

|                                                           | Provision brute  | Part du Réassureur | Provision nette  |
|-----------------------------------------------------------|------------------|--------------------|------------------|
| Provision pour sinistres non déclarés au 31 décembre 2020 |                  |                    |                  |
| Provision                                                 | 3 102 \$         | 442 \$             | 2 660 \$         |
| Effet de l'actualisation au taux de 1.1 %                 | (118)            | (38)               | (80)             |
| Provision pour écarts défavorables                        | 1 362            | 402                | 960              |
| <b>Total de la provision pour sinistres non déclarés</b>  | <b>4 346</b>     | <b>806</b>         | <b>3 540</b>     |
| Provision pour sinistres déclarés au 31 décembre 2020     | 17 412           | 7 578              | 9 834            |
| <b>Provision au 31 décembre 2020</b>                      | <b>21 758 \$</b> | <b>8 384 \$</b>    | <b>13 374 \$</b> |

Provision pour sinistres non déclarés au 31 décembre 2019

|                                                          |                  |                 |                 |
|----------------------------------------------------------|------------------|-----------------|-----------------|
| Provision                                                | 1 402 \$         | (18) \$         | 1 420 \$        |
| Effet de l'actualisation au taux de 2.3 %                | (214)            | (42)            | (172)           |
| Provision pour écarts défavorables                       | 769              | 108             | 661             |
| <b>Total de la provision pour sinistres non déclarés</b> | <b>1 957</b>     | <b>48</b>       | <b>1 909</b>    |
| Provision pour sinistres déclarés au 31 décembre 2019    | 9 980            | 2 517           | 7 463           |
| <b>Provision au 31 décembre 2019</b>                     | <b>11 937 \$</b> | <b>2 565 \$</b> | <b>9 372 \$</b> |

L'évolution de la provision des sinistres en voie de règlement est la suivante :

|                                                                      | Provision brute  | Part du Réassureur | Provision nette  |
|----------------------------------------------------------------------|------------------|--------------------|------------------|
| Provision au 1er janvier 2019                                        | 9 661 \$         | 1 490 \$           | 8 171 \$         |
| Sinistres et frais de règlement de l'année 2019                      | 32 000           | 4 660              | 27 340           |
| Variation de la provision pour les années antérieures à 2019         | 80               | 103                | (23)             |
| Effet de l'actualisation en 2019                                     | (59)             | (16)               | (43)             |
| <b>Total des sinistres subis pour l'exercice au 31 décembre 2019</b> | <b>32 021</b>    | <b>4 747</b>       | <b>27 274</b>    |
| Sinistres versés au cours de l'exercice 2019                         | (29 745)         | (3 672)            | (26 073)         |
| <b>Provision au 31 décembre 2019</b>                                 | <b>11 937</b>    | <b>2 565</b>       | <b>9 372</b>     |
| Sinistres et frais de règlement de l'année 2020                      | 36 679           | 9 058              | 27 621           |
| Variation de la provision pour les années antérieures à 2020         | (491)            | 258                | (749)            |
| Effet de l'actualisation en 2020                                     | 96               | 4                  | 92               |
| <b>Total des sinistres subis pour l'exercice au 31 décembre 2020</b> | <b>36 284</b>    | <b>9 320</b>       | <b>26 964</b>    |
| Sinistres versés au cours de l'exercice 2020                         | (26 463)         | (3 501)            | (22 962)         |
| <b>Provision au 31 décembre 2020</b>                                 | <b>21 758 \$</b> | <b>8 384 \$</b>    | <b>13 374 \$</b> |

# Notes afférentes aux états financiers

**Exercice terminé le 31 décembre 2020**

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 21 PROVISION POUR SINISTRES EN VOIE DE RÈGLEMENT (SUITE)

La méthode de détermination de la provision pour les sinistres en voie de règlement est la même que celle utilisée lors de l'exercice précédent. Cependant, une provision additionnelle a été évaluée et intégrée pour tenir compte de la non-saisie aux systèmes durant la période du 12 au 31 décembre 2020 des transactions liées aux sinistres en raison de la cyberattaque dont Groupe Promutuel, Fédération de sociétés mutuelles d'assurance générale dont la Société est membre, a été victime.

Au 31 décembre 2020, un changement a eu une incidence significative sur la provision pour les sinistres en voie de règlement. L'hypothèse du taux d'actualisation a été revue à la baisse à cause du contexte économique actuel qui est en grande partie dû à la pandémie de COVID-19, combiné à un changement de méthodologie.

Le tableau suivant présente l'évolution des provisions de sinistres en voie de règlement par année de survenance des sinistres. Cette évaluation est fondée sur le règlement de la provision initiale, net de l'attribution d'une portion des revenus générés par les placements en appariement avec la provision.

| <b>Évolution de la provision brute - par année de survenance</b>         |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |
|--------------------------------------------------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
|                                                                          | 2019  | 2018  | 2017  | 2016  | 2015  | 2014  | 2013  | 2012  | 2011  | 2010  |
| Provision initiale brute                                                 | 7 516 | 6 448 | 7 853 | 5 500 | 5 698 | 4 391 | 2 388 | 2 698 | 1 931 | 2 238 |
| Évolution de la provision :                                              |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |
| Après 1 an                                                               | 6 325 | 5 836 | 6 895 | 4 004 | 5 354 | 3 958 | 2 477 | 2 445 | 1 719 | 2 226 |
| Après 2 ans                                                              |       | 6 055 | 7 289 | 3 556 | 5 257 | 2 327 | 2 513 | 2 458 | 1 752 | 1 906 |
| Après 3 ans                                                              |       |       | 7 533 | 3 634 | 5 468 | 3 724 | 2 697 | 2 144 | 2 121 | 1 810 |
| Après 4 ans                                                              |       |       |       | 3 585 | 5 534 | 3 619 | 2 911 | 2 260 | 2 157 | 1 777 |
| Après 5 ans                                                              |       |       |       |       | 5 882 | 3 535 | 2 991 | 2 352 | 2 731 | 1 780 |
| Après 6 ans                                                              |       |       |       |       |       | 3 535 | 3 244 | 2 355 | 3 554 | 1 607 |
| Après 7 ans                                                              |       |       |       |       |       |       | 3 173 | 2 342 | 3 512 | 1 608 |
| Après 8 ans                                                              |       |       |       |       |       |       |       | 2 341 | 3 515 | 1 605 |
| Après 9 ans                                                              |       |       |       |       |       |       |       |       | 3 515 | 1 606 |
| Après 10 ans                                                             |       |       |       |       |       |       |       |       |       | 1 606 |
| Suffisance (insuffisance)<br>cumulative en % de la<br>provision initiale | 16%   | 6%    | 4%    | 35%   | -3%   | 19%   | -33%  | 13%   | -82%  | 28%   |

Les provisions brutes initiales des dix dernières années ont une moyenne de suffisance de 0 %.

| <b>Évolution de la provision nette - par année de survenance</b>         |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |
|--------------------------------------------------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
|                                                                          | 2019  | 2018  | 2017  | 2016  | 2015  | 2014  | 2013  | 2012  | 2011  | 2010  |
| Provision initiale nette                                                 | 5 860 | 5 650 | 6 040 | 4 457 | 3 901 | 2 779 | 2 021 | 2 234 | 1 364 | 1 973 |
| Évolution de la provision :                                              |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |
| Après 1 an                                                               | 4 770 | 5 143 | 5 320 | 3 256 | 3 454 | 2 627 | 2 094 | 2 000 | 1 213 | 1 997 |
| Après 2 ans                                                              |       | 5 208 | 5 533 | 3 049 | 3 585 | 2 645 | 2 159 | 2 015 | 1 239 | 1 791 |
| Après 3 ans                                                              |       |       | 5 610 | 3 147 | 3 798 | 2 721 | 2 338 | 1 846 | 1 597 | 1 691 |
| Après 4 ans                                                              |       |       |       | 3 100 | 3 861 | 2 631 | 2 491 | 1 951 | 1 631 | 1 665 |
| Après 5 ans                                                              |       |       |       |       | 4 007 | 2 588 | 2 415 | 2 039 | 1 554 | 1 668 |
| Après 6 ans                                                              |       |       |       |       |       | 2 588 | 2 423 | 2 041 | 2 042 | 1 503 |
| Après 7 ans                                                              |       |       |       |       |       |       | 2 416 | 2 032 | 2 002 | 1 504 |
| Après 8 ans                                                              |       |       |       |       |       |       |       | 2 032 | 2 004 | 1 502 |
| Après 9 ans                                                              |       |       |       |       |       |       |       |       | 2 004 | 1 503 |
| Après 10 ans                                                             |       |       |       |       |       |       |       |       |       | 1 503 |
| Suffisance (insuffisance)<br>cumulative en % de la<br>provision initiale | 19%   | 8%    | 7%    | 30%   | -3%   | 7%    | -20%  | 9%    | -47%  | 24%   |

Les provisions nettes initiales des dix dernières années ont une moyenne de suffisance de 3 %.

# Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2020  
(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 21 PROVISION POUR SINISTRES EN VOIE DE RÈGLEMENT (SUITE)

Sensibilité au développement des provisions  
L'estimation de la provision pour les sinistres en voie de règlement se fonde sur diverses hypothèses. Le taux d'actualisation et la matérialisation de la provision pour les sinistres en voie de règlement sont deux variables importantes de l'évaluation.

La Société estime qu'une diminution de 1 % du taux d'actualisation de la provision pour les sinistres en voie de règlement diminuerait le résultat avant impôt de 79 \$ (71 \$ en 2019). L'augmentation de 1 % du taux d'actualisation de la provision pour les sinistres en voie de règlement augmenterait le résultat avant impôt de 77 \$ (68 \$ en 2019).

La Société estime qu'une augmentation de 5 % de la matérialisation de la provision pour les sinistres en voie de règlement diminuerait le résultat avant impôt de 559 \$ (594 \$ en 2019). Une diminution de 5 % de la matérialisation des sinistres en voie de règlement augmenterait le résultat de 578 \$ (611 \$ en 2019).

L'échéancier prévu du règlement de la provision pour les sinistres en voie de règlement s'établit ainsi :

| 31 décembre 2020                               |               |                |                  |                |                 |                 |
|------------------------------------------------|---------------|----------------|------------------|----------------|-----------------|-----------------|
|                                                | Moins d'un an | Un à trois ans | Trois à cinq ans | Cinq à dix ans | Plus de dix ans | Valeur au bilan |
| Provision au passif                            |               |                |                  |                |                 |                 |
| Biens                                          | 13 957 \$     | 25 \$          | \$               | \$             | \$              | 13 982 \$       |
| Responsabilité                                 | 2 385         | 1 647          | 506              | 69             |                 | 4 607           |
| Automobiles                                    | 3 036         | 133            |                  |                |                 | 3 169           |
| Total                                          | 19 378 \$     | 1 805 \$       | 506 \$           | 69 \$          | \$              | 21 758 \$       |
| Part du réassureur dans la provision à l'actif |               |                |                  |                |                 |                 |
| Biens                                          | 7 585 \$      | 14 \$          | \$               | \$             | \$              | 7 599 \$        |
| Responsabilité                                 | 456           | 217            | 68               | 13             |                 | 754             |
| Automobiles                                    | 29            | 2              |                  |                |                 | 31              |
| Total                                          | 8 070 \$      | 233 \$         | 68 \$            | 13 \$          | \$              | 8 384 \$        |

| 31 décembre 2019                               |               |                |                  |                |                 |                 |
|------------------------------------------------|---------------|----------------|------------------|----------------|-----------------|-----------------|
|                                                | Moins d'un an | Un à trois ans | Trois à cinq ans | Cinq à dix ans | Plus de dix ans | Valeur au bilan |
| Provision au passif                            |               |                |                  |                |                 |                 |
| Biens                                          | 4 621 \$      | 7 \$           | \$               | \$             | \$              | 4 628 \$        |
| Responsabilité                                 | 1 511         | 1 484          | 485              | 62             |                 | 3 542           |
| Automobiles                                    | 3 630         | 137            |                  |                |                 | 3 767           |
| Total                                          | 9 762 \$      | 1 628 \$       | 485 \$           | 62 \$          | \$              | 11 937 \$       |
| Part du réassureur dans la provision à l'actif |               |                |                  |                |                 |                 |
| Biens                                          | 1 869 \$      | 3 \$           | \$               | \$             | \$              | 1 872 \$        |
| Responsabilité                                 | 36            | 35             | 5                |                |                 | 76              |
| Automobiles                                    | 616           | 1              |                  |                |                 | 617             |
| Total                                          | 2 521 \$      | 39 \$          | 5 \$             | \$             | \$              | 2 565 \$        |

## 22 PRIMES NON GAGNÉES

Le rapprochement de la provision pour les primes non gagnées est composé de :

|                                        | Primes non gagnées |                    |           |
|----------------------------------------|--------------------|--------------------|-----------|
|                                        | Brutes             | Part du réassureur | Nettes    |
| Solde au 1er janvier 2019              | 24 488 \$          | 3 419 \$           | 21 069 \$ |
| Primes souscrites                      | 55 052             | 9 567              | 45 485    |
| Primes gagnées au cours de l'exercice  | (51 752)           | (8 837)            | (42 915)  |
| Primes non gagnées au 31 décembre 2019 | 27 788 \$          | 4 149 \$           | 23 639 \$ |
| Primes souscrites                      | 60 287 \$          | 8 345 \$           | 51 942 \$ |
| Primes gagnées au cours de l'exercice  | (57 804)           | (8 708)            | (49 096)  |
| Primes non gagnées au 31 décembre 2020 | 30 271 \$          | 3 786 \$           | 26 485 \$ |

# Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 23 COMMISSIONS DE RÉASSURANCE NON GAGNÉES

|                                                      | 2020            | 2019            |
|------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| Solde au 1 <sup>er</sup> janvier                     | 1 452 \$        | 1 197 \$        |
| Amortissement de l'exercice                          | (1 452)         | (1 197)         |
| Commissions de réassurance non gagnées de l'exercice | 1 325           | 1 452           |
| <b>Solde</b>                                         | <b>1 325 \$</b> | <b>1 452 \$</b> |

## 24 FRAIS COURUS ET AUTRES FOURNISSEURS

|                                  | 2020            | 2019            |
|----------------------------------|-----------------|-----------------|
| Membres                          | 3 036 \$        | 67 \$           |
| Rémunération et charges sociales | 1 885           | 1 636           |
| Taxes de vente                   | 2 350           | 2 139           |
| Autres                           | 824             | 1 054           |
| <b></b>                          | <b>8 095 \$</b> | <b>4 896 \$</b> |

## 25 OBLIGATIONS LOCATIVES

Le tableau suivant présente les montants totaux des paiements minimaux futurs non actualisés à effectuer en vertu des contrats de location.

|                                 | 2020   | 2019   |
|---------------------------------|--------|--------|
| Montant courant à moins d'un an | 80 \$  | 79 \$  |
| Montant non courant             |        |        |
| Un an à trois ans               | 134 \$ | 162 \$ |
| Quatre ans à cinq ans           | 14     | 68     |
| Six ans à dix ans               |        | 6      |

La Société n'est pas exposée à un risque de liquidité important à l'égard de ses obligations locatives.

Les sorties de trésorerie totales des contrats de location pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 se sont élevées à 79 \$ (77 \$ en 2019).

## 26 PARTS SOCIALES

Selon la Loi sur les assureurs et en conformité avec le règlement intérieur commun, le capital social de la Société est illimité. Sous l'ancienne législation, la Société était autorisée à émettre 1 000 000 de parts sociales, rachetables au gré du détenteur, sans droit de vote, d'une valeur nominale de 5 dollars chacune. Au 31 décembre 2020, la Société n'a aucune part sociale émise (aucune en 2019).

## 27 PARTS PRIVILÉGIÉES

Autorisées

Nombre illimité de parts de catégorie « A », sans droit de vote, rachetables au gré de l'émetteur, à l'exception du fonds de garantie Groupe Promutuel Fédération qui a un droit de rachat conformément à la Loi sur les assureurs, intérêts annuels de rangs prioritaires et cumulatifs au taux maximum annuel sur les Obligations à taux fixe du Québec 10 ans majoré de 3 %, d'une valeur nominale de 100 dollars chacune :

La Société n'a aucune part de catégorie "A" d'émise.

## 28 RÉSERVE POUR LA RISTOURNE COMMUNAUTAIRE

La Société a décidé de constituer une réserve pour la ristourne communautaire. Au cours de l'exercice 2020, la Société n'a pas affecté de montant à cette réserve (50 \$ en 2019).

## 29 RÉSERVE POUR ÉVENTUALITÉS

Le conseil d'administration de la Société a autorisé la constitution d'une réserve pour éventualités concernant les besoins de capitalisation du fonds de garantie Groupe Promutuel Fédération. La Société n'a investi aucun montant (20 \$ en 2019) dans le fonds de garantie Groupe Promutuel Fédération provenant de cette réserve. Le 11 novembre 2020, le conseil d'administration de la Fédération a adopté une résolution ayant pour effet de mettre fin aux engagements de la Société puisque la capitalisation du fonds de garantie Groupe Promutuel Fédération est suffisante.

# Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 30 CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

|                                                           | 2020     | 2019     |
|-----------------------------------------------------------|----------|----------|
| Placements disponibles à la vente                         |          |          |
| Gains non réalisés                                        | 7 467 \$ | 3 894 \$ |
| Pertes non réalisées                                      |          | (6)      |
|                                                           | 7 467    | 3 888    |
| Impôts afférents                                          | (1 979)  | (1 036)  |
|                                                           | 5 488    | 2 852    |
| Gains (pertes) actuariel(le)s sur les régimes de retraite | (4 184)  | (2 223)  |
| Impôts afférents                                          | 1 110    | 590      |
|                                                           | (3 074)  | (1 633)  |
| Cumul des autres éléments du résultat étendu              | 2 414 \$ | 1 219 \$ |

## 31 GESTION DU CAPITAL

La Société définit son capital comme l'ensemble des éléments qui sont présentés dans les capitaux propres.

La gestion du capital de la Société est effectuée de façon à préserver un capital adéquat afin de permettre un développement optimal. Elle vise également à respecter les exigences en matière de capital dictées par l'Autorité des marchés financiers. Les politiques et les procédures de la Société sont établies afin de gérer et de limiter les risques auxquels la Société est exposée. Le conseil d'administration de la Société a approuvé une politique de gestion du capital. La conformité à cette politique fait l'objet d'un suivi périodique.

La Société est tenue, par la Loi sur les assureurs du Québec, de respecter des exigences en matière de capital. L'Autorité des marchés financiers exige que la Société établisse un niveau cible interne de capital reflétant son profil de risque et qu'elle se conforme à un test de capital minimum (TCM). Le niveau cible dont la Société s'est dotée, supporté par un rapport produit par l'actuaire désigné portant sur l'examen dynamique de suffisance de capital, est de maintenir un test de capital minimum supérieur à 185 % (185 % en 2019).

Au 31 décembre 2020, le TCM de la Société répond aux exigences réglementaires et est composé des montants suivants :

|                                                         | 2020      | 2019      |
|---------------------------------------------------------|-----------|-----------|
| Capital disponible                                      | 40 110 \$ | 37 339 \$ |
| Capital requis                                          | 12 011    | 9 679     |
| Excédent du capital disponible sur le capital requis    | 28 099    | 27 660    |
| Capital excédentaire au niveau cible de la Société      | 17 890 \$ | 19 433 \$ |
| Ratio du capital disponible sur le capital requis (TCM) | 334 %     | 386 %     |

## 32 ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

### A) Engagements

Voir la Note 25 pour le détail des engagements des contrats de location.

### B) Éventualités

La Société est sujette à certains litiges dans le cours normal de ses affaires. La direction de la Société est d'avis que la Société a établi des provisions adéquates pour couvrir les pertes éventuelles relativement à ces poursuites.

## 33 INCIDENCE DES PROGRAMMES DE RÉASSURANCE SUR LE RÉSULTAT

### PROGRAMME DE CESSION DE RÉASSURANCE

Dans le cours normal des affaires, la Société réassure certains risques auprès de son réassureur en vue de limiter sa responsabilité en cas de sinistres ou d'une série de sinistres résultant d'un même événement. L'incidence de la cession de la réassurance sur le résultat étendu de la Société est la suivante :

|                                                    | 2020       | 2019       |
|----------------------------------------------------|------------|------------|
| Cession de prime au réassureur                     | (8 708) \$ | (8 837) \$ |
| Recouvrement de sinistre du réassureur             | 9 320      | 4 747      |
| Commissions de réassurance                         | 2 212      | 2 513      |
| Augmentation (diminution) du résultat avant impôts | 2 824 \$   | (1 577) \$ |

# Notes afférentes aux états financiers

**Exercice terminé le 31 décembre 2020**  
(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 34 CONCENTRATION DU RISQUE D'ASSURANCE

### Renseignements géographiques

Les activités d'assurance se déroulent exclusivement dans la province de Québec. La majorité des polices de la Société sont concentrées dans le territoire établi par Groupe Promutuel Fédération de sociétés mutuelles d'assurance générale.

### Principaux clients

Les produits de la Société sont issus de nombreux titulaires de police. Aucun titulaire ne génère plus de 10 % du total des produits.

Les primes souscrites par secteur d'activité sont les suivantes :

|                                    | 2020             | 2019             |
|------------------------------------|------------------|------------------|
| Primes directes souscrites         |                  |                  |
| Automobiles                        | 25 540 \$        | 23 035 \$        |
| Biens et responsabilité            | 34 747           | 32 017           |
| <b>Total des primes souscrites</b> | <b>60 287 \$</b> | <b>55 052 \$</b> |

Les primes nettes gagnées par secteur d'activité sont les suivantes :

|                                        | 2020             | 2019             |
|----------------------------------------|------------------|------------------|
| Primes directes nettes gagnées         |                  |                  |
| Automobiles                            | 23 722 \$        | 20 899 \$        |
| Biens et responsabilité                | 25 374           | 22 016           |
| <b>Total des primes nettes gagnées</b> | <b>49 096 \$</b> | <b>42 915 \$</b> |

## 35 SENSIBILITÉ AUX RISQUES D'ASSURANCE PAR SECTEUR

| Taux bruts              | 2020                 |                  |                     | 2019                 |                  |                     |
|-------------------------|----------------------|------------------|---------------------|----------------------|------------------|---------------------|
|                         | Taux sinistres bruts | Taux frais bruts | Taux combinés bruts | Taux sinistres bruts | Taux frais bruts | Taux combinés bruts |
| Primes directes         |                      |                  |                     |                      |                  |                     |
| Automobiles             | 51 %                 | -                | -                   | 76 %                 | -                | -                   |
| Biens et responsabilité | 71 %                 | -                | -                   | 52 %                 | -                | -                   |
| <b>Total</b>            | <b>63 %</b>          | <b>33 %</b>      | <b>96 %</b>         | <b>62 %</b>          | <b>31 %</b>      | <b>93 %</b>         |

| Taux nets               | 2020                |                 |                    | 2019                |                 |                    |
|-------------------------|---------------------|-----------------|--------------------|---------------------|-----------------|--------------------|
|                         | Taux sinistres nets | Taux frais nets | Taux combinés nets | Taux sinistres nets | Taux frais nets | Taux combinés nets |
| Primes directes         |                     |                 |                    |                     |                 |                    |
| Automobiles             | 53 %                | -               | -                  | 77 %                | -               | -                  |
| Biens et responsabilité | 56 %                | -               | -                  | 51 %                | -               | -                  |
| <b>Total</b>            | <b>55 %</b>         | <b>35 %</b>     | <b>90 %</b>        | <b>64 %</b>         | <b>32 %</b>     | <b>96 %</b>        |

Au 31 décembre 2020, la Société évalue qu'une modification du taux de sinistres nets ou du taux des frais nets aurait l'effet suivant sur le résultat net :

| Exercice terminé le 31 décembre 2020                                   |                 |               |                 |
|------------------------------------------------------------------------|-----------------|---------------|-----------------|
| Diminution du résultat                                                 |                 |               |                 |
|                                                                        | Avant impôts    | Impôts        | Net             |
| Augmentation de 5 % du taux des sinistres nets sur les primes directes |                 |               |                 |
| Automobiles                                                            | 1 186 \$        | 314 \$        | 872 \$          |
| Biens et responsabilité                                                | 1 269           | 337           | 932             |
| <b>Total</b>                                                           | <b>2 455 \$</b> | <b>651 \$</b> | <b>1 804 \$</b> |
| Augmentation de 1 % du taux de frais nets total                        | 491 \$          | 130 \$        | 361 \$          |



# Notes afférentes aux états financiers

**Exercice terminé le 31 décembre 2020**  
(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 35 SENSIBILITÉ AUX RISQUES D'ASSURANCE PAR SECTEUR (SUITE)

|                                                                       | Exercice terminé le 31 décembre 2019 |        |          |
|-----------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|--------|----------|
|                                                                       | Diminution du résultat               |        |          |
|                                                                       | Avant impôts                         | Impôts | Net      |
| Augmentation de 5 % du taux de sinistres nets sur les primes directes |                                      |        |          |
| Automobiles                                                           | 1 045 \$                             | 278 \$ | 767 \$   |
| Biens et responsabilité                                               | 1 101                                | 293    | 808      |
| Total                                                                 | 2 146 \$                             | 571 \$ | 1 575 \$ |
| Augmentation de 1 % du taux de frais nets total                       | 429 \$                               | 114 \$ | 315 \$   |

Une diminution du même pourcentage aurait l'effet inverse sur le résultat net de la Société.

## 36 GESTION DES RISQUES

Dans le cadre de ses activités, la Société est exposée à différents risques qui constituent des facteurs indissociables de son développement et de la poursuite des activités. Une gestion efficace des risques est un processus continu, dynamique et évolutif reposant sur l'identification des risques auxquels la Société est exposée, leur compréhension, leur évaluation, leur quantification, ainsi que le contrôle et l'atténuation de ceux-ci. La gestion des risques est constituée d'un ensemble de politiques approuvées par le conseil d'administration. Ces politiques sont révisées périodiquement.

### Cadre de gestion intégrée des risques

Pour atteindre les objectifs qu'elle a établis en matière de gestion des risques, la Société dispose d'un cadre de gestion couvrant l'ensemble des risques auxquels elle est exposée et dont la mise en œuvre est assurée par divers intervenants et comités. Le conseil d'administration est responsable de déterminer les niveaux de tolérance aux risques. Il doit également approuver le développement, la révision et la mise en place des politiques requises pour surveiller et contrôler les risques. Le comité de gestion des risques met en place des pratiques de gestion intégrée des risques adaptées au profil et à l'appétit pour le risque de la Société, tout en s'assurant qu'elles soient mises en œuvre de façon efficace et efficiente.

Le comité d'audit s'assure de l'efficacité des politiques et des pratiques en gestion intégrée des risques et de leur cohérence avec l'appétit pour le risque de la Société. Ce comité est responsable de la mise à jour et du suivi des politiques auprès du conseil d'administration et doit s'assurer que les actions posées par la Société sont conformes aux politiques. La direction générale propose les politiques et les procédures requises à l'encadrement des activités de la Société et s'assure de leur mise en application. Ces politiques doivent être adaptées au profil de risque et au plan stratégique de la Société.

### 1) Risques financiers

Les risques les plus importants que la Société doit gérer à l'égard des instruments financiers sont les suivants :

#### A) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue et entraîne une perte en raison des variations des facteurs de marché tels que les taux d'intérêts, les taux de change et le cours des actions.

La politique de placement de la Société définit les objectifs, la répartition, les contraintes, les responsabilités ainsi que les critères d'évaluation de la performance. La conformité à cette politique fait l'objet d'un suivi périodique.

Les analyses de sensibilité ne comprennent pas l'incidence de la variation des risques liés aux régimes de retraite de la Société.

#### i) Risque de taux d'intérêt

Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un actif financier est investi dans un instrument financier portant intérêt à taux fixe. Ces actifs financiers sont exposés au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt varie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt du marché.

De plus, les fluctuations de taux d'intérêts modifient l'évaluation de la valeur de la provision des sinistres en voie de règlement. Cette évaluation est effectuée selon le taux de rendement prévu des actifs détenus en appariement.

# Notes afférentes aux états financiers

**Exercice terminé le 31 décembre 2020**  
(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

**36 GESTION DES RISQUES (SUITE)**

Au 31 décembre 2020, la Société estime qu'une variation de 1 %, toutes les autres variables restant constantes, aurait l'effet suivant sur le résultat étendu de la Société :

|                                       | 2020       | 2019       |
|---------------------------------------|------------|------------|
| Augmentation de 1 % du taux d'intérêt |            |            |
| Résultat net                          | 174 \$     | 146 \$     |
| Autres éléments du résultat étendu    | (1 570)    | (1 254)    |
| Avoir des membres                     | (1 396) \$ | (1 108) \$ |

Une diminution de 1 % du taux d'intérêt aurait l'effet inverse sur le résultat étendu de la Société.

L'échéancier et les taux d'intérêt des placements, sauf ceux n'ayant pas d'échéance spécifique, s'établissent ainsi :

| Échéancier au 31 décembre 2020 |               |                |                  |                |                 |                 |
|--------------------------------|---------------|----------------|------------------|----------------|-----------------|-----------------|
|                                | Moins d'un an | Un à trois ans | Trois à cinq ans | Cinq à dix ans | Plus de dix ans | Valeur au bilan |
| Placements                     |               |                |                  |                |                 |                 |
| Dépôts à terme                 | \$            | 304 \$         | \$               | \$             | \$              | 304 \$          |
| Prêts                          | 174           | 326            |                  |                |                 | 500             |
|                                | 174 \$        | 630 \$         | \$               | \$             | \$              | 804 \$          |
| Total (en pourcentage)         | 22 %          | 78 %           | - %              | - %            | - %             | 100 %           |
| Taux d'intérêt effectif        | 5.25 %        | 3.05 %         | - %              | - %            | - %             | 3.53 %          |
| Échéancier au 31 décembre 2019 |               |                |                  |                |                 |                 |
|                                | Moins d'un an | Un à trois ans | Trois à cinq ans | Cinq à dix ans | Plus de dix ans | Valeur au bilan |
| Placements                     |               |                |                  |                |                 |                 |
| Dépôts à terme                 | \$            | 294 \$         | \$               | \$             | \$              | 294 \$          |
| Prêts                          | 124           | 268            | 108              |                |                 | 500             |
|                                | 124 \$        | 562 \$         | 108 \$           | \$             | \$              | 794 \$          |
| Total (en pourcentage)         | 16 %          | 71 %           | 13 %             | - %            | - %             | 100 %           |
| Taux d'intérêt effectif        | 5.25 %        | 3.77 %         | 5.25 %           | - %            | - %             | 4.20 %          |

Pour gérer le risque de fluctuation de taux d'intérêt, la Société est dotée d'une politique de placement approuvée par son conseil administration, qui prévoit l'appariement de ses éléments d'actif et de passif. Les placements de la Société doivent respecter la structure de ses engagements financiers.

ii) Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier libellé en devises étrangères fluctue en raison de la variation des taux de change.

Les opérations de la Société sont effectuées en totalité en devises canadiennes, à l'exception de 6 846 \$ (1 505 \$ en 2019) d'actifs investis en devises étrangères. Au 31 décembre 2020, la Société estime qu'une augmentation de 10 % du taux de change des devises étrangères par rapport au dollar canadien, toutes les autres variables restant constantes, engendrerait une diminution de 503 \$ (110 \$ en 2019) du résultat étendu et des capitaux propres. Une diminution de 10 % du taux de change représente une somme équivalente à l'effet inverse.

iii) Risque de marché boursier

Le risque de marché boursier est le risque que la valeur des instruments financiers varie par suite des fluctuations des prix du marché. Ces fluctuations peuvent être attribuables à des facteurs spécifiques à l'émetteur ou à des facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché. Le risque maximum découlant des instruments financiers est équivalent à leur juste valeur. La Société gère ce risque par une diversification des titres détenus.

# Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2020  
(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 36 GESTION DES RISQUES (SUITE)

Au 31 décembre 2020, la Société estime qu'une hausse de 10 % du cours des actions, toutes les autres variables restant constantes, augmenterait le résultat étendu et l'avoir des membres de 2 114 \$ (1 693 \$ en 2019). Une diminution de 10 % aurait l'effet équivalent à l'inverse.

### B) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que les sources de liquidité deviennent insuffisantes pour respecter les versements prévus sur les passifs financiers. Afin de gérer ses exigences de trésorerie, la Société conserve les liquidités nécessaires en conformité avec sa politique de placement et en appariement avec ses engagements inscrits aux passifs. De plus, la Société conserve des titres facilement négociables pour pallier tout risque de liquidité.

L'échéance contractuelle des passifs financiers, des provisions liées aux contrats d'assurance et des taxes de vente de la Société s'établit ainsi :

| Échéancier au 31 décembre 2020         |                  |                 |                  |                |                 |                  |
|----------------------------------------|------------------|-----------------|------------------|----------------|-----------------|------------------|
|                                        | Moins d'un an    | Un à trois ans  | Trois à cinq ans | Cinq à dix ans | Plus de dix ans | Valeur au bilan  |
| Provisions pour                        |                  |                 |                  |                |                 |                  |
| Sinistres en voie de règlement         | 19 378 \$        | 1 805 \$        | 506 \$           | 69 \$          | \$              | 21 758 \$        |
| Primes non gagnées                     | 30 271           |                 |                  |                |                 | 30 271           |
| Commissions de réassurance non gagnées | 1 325            |                 |                  |                |                 | 1 325            |
| Créditeurs                             | 10 790           |                 |                  |                |                 | 10 790           |
| <b>TOTAL</b>                           | <b>61 764 \$</b> | <b>1 805 \$</b> | <b>506 \$</b>    | <b>69 \$</b>   | <b>\$</b>       | <b>64 144 \$</b> |

| Échéancier au 31 décembre 2019         |                  |                 |                  |                |                 |                  |
|----------------------------------------|------------------|-----------------|------------------|----------------|-----------------|------------------|
|                                        | Moins d'un an    | Un à trois ans  | Trois à cinq ans | Cinq à dix ans | Plus de dix ans | Valeur au bilan  |
| Provisions pour                        |                  |                 |                  |                |                 |                  |
| Sinistres en voie de règlement         | 9 762 \$         | 1 628 \$        | 485 \$           | 62 \$          | \$              | 11 937 \$        |
| Primes non gagnées                     | 27 788           |                 |                  |                |                 | 27 788           |
| Commissions de réassurance non gagnées | 1 452            |                 |                  |                |                 | 1 452            |
| Créditeurs                             | 5 512            |                 |                  |                |                 | 5 512            |
| <b>TOTAL</b>                           | <b>44 514 \$</b> | <b>1 628 \$</b> | <b>485 \$</b>    | <b>62 \$</b>   | <b>\$</b>       | <b>46 689 \$</b> |

### C) Risque de crédit et diversification

Le risque de crédit correspond au risque que des contreparties ou des débiteurs ne respectent pas leurs engagements envers la Société. Les politiques de placement et de financement de primes de la Société visent à limiter ce risque en assurant une diversification des contreparties ou des débiteurs, et une exposition limitée à un même émetteur. De plus, la politique de placement impose des minimums sur la cote de crédit des émetteurs.

Le risque de crédit maximal associé aux instruments financiers correspond à la valeur comptable des actifs financiers, déduction faite de toute provision pour pertes. Conséquemment, la valeur comptable inscrite au bilan pour les instruments financiers correspond au risque de crédit maximal de la Société.

Le tableau ci-dessous fournit des renseignements relatifs à la qualité du crédit des placements.

| Obligations et dépôts à terme par niveau de qualité : | 2020             | 2019             |
|-------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| Cote de crédit                                        |                  |                  |
| AAA                                                   | 1 372 \$         | 1 037 \$         |
| AA                                                    | 19 187           | 17 689           |
| A                                                     | 5 904            | 4 091            |
| BBB                                                   | 5 880            | 4 597            |
| R-1                                                   |                  | 16               |
| Non noté                                              | 611              | 229              |
| <b>Total</b>                                          | <b>32 954 \$</b> | <b>27 659 \$</b> |

# Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 36 GESTION DES RISQUES (SUITE)

| Actions privilégiées et parts privilégiées par niveau de qualité : | 2020             | 2019            |
|--------------------------------------------------------------------|------------------|-----------------|
| Cote de crédit                                                     |                  |                 |
| P2                                                                 | 5 271            | 5 211           |
| P3                                                                 | 2 886            | 1 291           |
| Autre                                                              | 3 120            | 2 723           |
| <b>Total</b>                                                       | <b>11 277 \$</b> | <b>9 225 \$</b> |

### 2) Risques d'assurance

Les risques les plus importants que la Société doit gérer à l'égard des contrats d'assurance sont les suivants :

#### A) Risque de souscription

Le risque de souscription représente le risque selon lequel un prix établi est insuffisant, compte tenu du portefeuille de polices que la Société réassure, afin d'assurer un rendement adéquat pour les membres, comparativement aux objectifs de rentabilité de la Société. Ce risque peut relever d'une évaluation inadéquate du marché ou des coûts reliés aux sinistres. La Société s'est dotée de politiques de souscription et d'inspection des risques qui définissent ses limites de rétention et sa tolérance au risque. Lorsque les limites de rétention de la Société sont atteintes, la Société cède le risque excédentaire à son réassureur.

La Société gère ce risque au moyen d'analyses en comparant sa tarification à sa récente expérience et au taux du marché. Les hypothèses entourant la tarification sont révisées régulièrement et tiennent compte des coûts de la réassurance.

#### B) Risque de réassurance

La Société a comme politique de réassurer ses contrats d'assurance afin de limiter son exposition à des pertes importantes. La réassurance ne dégage pas la Société de ses engagements envers ses détenteurs de police. Par conséquent, la Société est exposée au risque de crédit lié aux montants cédés au réassureur. Cependant, la Société surveille régulièrement la situation financière de son réassureur.

Le contrat de réassurance indique que la Société est sujette à une rétention nette de 600 \$ (500 \$ en 2019) par événement. De plus, l'ensemble des sociétés mutuelles membres du Groupe Promutuel Fédération de sociétés mutuelles d'assurance générale est protégé jusqu'à concurrence de 320 000 \$ (320 000 \$ en 2019) dans le cas où un seul événement donnerait lieu à une série d'indemnités.

#### C) Risque de réserves

La Société est exposée au risque que la provision pour sinistres en voie de règlement figurant au bilan soit éventuellement insuffisante. Le risque quant à la provision en assurance automobile et biens est plus circonscrit puisque l'estimation se base sur la somme assurée du bilan sinistré ou sur un devis de réparation et que le délai de règlement est relativement rapide. Le risque quant à l'assurance responsabilité est plus important.

### 3) Autres risques

En plus des risques d'assurance et financiers, la Société peut également faire face à d'autres risques pouvant générer des impacts défavorables sur ses activités et sur sa rentabilité, notamment des risques de nature opérationnelle, technologique, stratégique ou de conformité.

Dans l'optique de gérer adéquatement ces risques, la Société s'assure de mettre en place différents mécanismes de contrôle permettant d'identifier, d'évaluer et d'atténuer ceux-ci. De plus, la Société adopte une approche globale et coordonnée afin que la gestion des risques soit réalisée de façon intégrée, en tenant compte de l'interrelation et l'interdépendance des différents risques.

# Notes afférentes aux états financiers

**Exercice terminé le 31 décembre 2020**  
(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 37 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des instruments financiers est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

La Société utilise une hiérarchie de la juste valeur pour classer par catégorie les données utilisées dans les techniques d'évaluation pour mesurer la juste valeur. La hiérarchie comporte 3 niveaux :

- Niveau 1 : Évaluation fondée sur les cours du marché (non ajustés) observés sur des marchés actifs
- Niveau 2 : Techniques d'évaluation fondées sur une part importante de paramètres observables sur le marché
- Niveau 3 : Techniques d'évaluation fondées sur une part importante de paramètres non observables sur le marché

|                                                        | 2020     |           |          |           |
|--------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|-----------|
|                                                        | Niveau 1 | Niveau 2  | Niveau 3 | Total     |
| Actifs financiers au bilan évalués à la juste valeur : |          |           |          |           |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                | 2 063 \$ | \$        | \$       | 2 063 \$  |
| Placements disponibles à la vente                      |          | 61 300    | 3 912    | 65 212    |
|                                                        | 2 063 \$ | 61 300 \$ | 3 912 \$ | 67 275 \$ |

|                                                        | 2019     |           |          |           |
|--------------------------------------------------------|----------|-----------|----------|-----------|
|                                                        | Niveau 1 | Niveau 2  | Niveau 3 | Total     |
| Actifs financiers au bilan évalués à la juste valeur : |          |           |          |           |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                | 3 001 \$ | \$        | \$       | 3 001 \$  |
| Placements disponibles à la vente                      |          | 50 329    | 3 504    | 53 833    |
|                                                        | 3 001 \$ | 50 329 \$ | 3 504 \$ | 56 834 \$ |

Actifs évalués à la juste valeur selon le niveau 3 :

|                                             | 2020     | 2019     |
|---------------------------------------------|----------|----------|
| Solde au début de l'exercice                | 3 504 \$ | 3 327 \$ |
| Total des gains (pertes) comptabilisé(e)s : |          |          |
| Autres éléments du résultat étendu          | 166      | 157      |
| Acquisitions                                | 242      | 20       |
| Solde au 31 décembre                        | 3 912 \$ | 3 504 \$ |

Il n'y a eu aucun transfert entre le niveau 1, 2 et 3 pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019.

### Évaluation à la juste valeur

La juste valeur des instruments financiers est établie selon les méthodes suivantes :

- Les dépôts à terme et les prêts sont évalués avec des techniques basées selon l'actualisation des flux de trésorerie contractuels aux taux d'intérêt du marché pour des instruments comportant des conditions similaires.
- Les sociétés en commandite sont évaluées avec des techniques d'évaluation fondées sur une part importante de paramètres observables sur le marché.
- La juste valeur de la participation dans le capital de Promutuel Réassurance et du fonds de garantie Groupe Promutuel Fédération est établie à partir de la valeur de rachat de ces participations puisqu'elles sont rachetables à un prix déterminable au moment de leur émission et ne peuvent être modifiées par les résultats financiers subséquents.
- La juste valeur de la trésorerie, des primes à recevoir et autres débiteurs et des créditeurs est présumée correspondre à leur valeur comptable compte tenu de leur échéance à court terme ou que le taux d'intérêt de l'instrument se rapproche des taux en vigueur observables sur le marché.

### Sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Société effectue des analyses de sensibilité pour évaluer la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3. L'effet de la substitution de données non observables par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles n'entraîne pas une variation significative de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3.

# Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2020  
(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 38 OPÉRATIONS CONCLUES AVEC LES PARTIES LIÉES

La Société est membre de Groupe Promutuel Fédération de sociétés mutuelles d'assurance générale. Elle participe au capital de Promutuel Réassurance ainsi qu'au fonds de garantie Groupe Promutuel Fédération. La Société détient des parts dans des sociétés en commandite ayant pour but la gestion du portefeuille de placements.

Les opérations de réassurance sont conclues avec Promutuel Réassurance. La Société participe à des régimes de retraite multi-employeurs à prestations définies regroupant Groupe Promutuel Fédération de sociétés mutuelles d'assurance générale et les sociétés mutuelles membres du Groupe. Le détail concernant les régimes de retraite est présenté à la Note 10.

Les autres transactions entre les parties liées, conclues dans le cours normal des affaires, sont les suivantes :

### Institutions du Groupe Promutuel Fédération de sociétés mutuelles d'assurance générale

|                               | 2020   | 2019   |
|-------------------------------|--------|--------|
| Indemnités et frais inhérents | 868 \$ | 753 \$ |
| Frais d'opérations            | 6 638  | 4 375  |
| Frais de placement            | 4      | 4      |
| Revenus de placement          | (56)   | (184)  |

### Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants incluent les administrateurs ainsi que les cadres de la Société. La rémunération cumulative des principaux dirigeants est :

|                                                     | Adminis-<br>trateurs | Cadres          | Total           |
|-----------------------------------------------------|----------------------|-----------------|-----------------|
| <b>Au 31 décembre 2020</b>                          |                      |                 |                 |
| Avantages à court terme                             | 50 \$                | 958 \$          | 1 008 \$        |
| Avantages postérieurs à l'emploi                    |                      | 112             | 112             |
| <b>Total de la rémunération au 31 décembre 2020</b> | <b>50 \$</b>         | <b>1 070 \$</b> | <b>1 120 \$</b> |
| <b>Au 31 décembre 2019</b>                          |                      |                 |                 |
| Avantages à court terme                             | 64 \$                | 1 002 \$        | 1 066 \$        |
| Avantages postérieurs à l'emploi                    |                      | 84              | 84              |
| <b>Total de la rémunération au 31 décembre 2019</b> | <b>64 \$</b>         | <b>1 086 \$</b> | <b>1 150 \$</b> |

# Glossaire de termes financiers

Certains termes figurant dans ce rapport financier sont employés dans le sens défini ci-dessous, lequel est propre au secteur canadien de l'assurance ou à Groupe Promutuel.

**CÉDER** Terme de réassurance servant à décrire l'achat par un assureur initial d'une assurance auprès du réassureur qui prend le risque à sa charge, afin de couvrir la totalité ou une partie d'un risque assuré par l'assureur initial.

**CESSION AU RÉASSUREUR** Pour chaque prime souscrite, un montant est versé au réassureur, selon le traité de réassurance en vigueur.

## COÛT DES SINISTRES

i) **Indemnités et frais inhérents (bruts)** Total des montants des sinistres engagés en vertu d'une police d'assurance, par suite d'un sinistre lié à un événement assuré, y compris les frais de règlements, tels que les frais d'experts, les frais internes et les frais juridiques.

ii) **Recouvrement du réassureur** En conformité avec le traité de réassurance en vigueur, total des sommes recouvrées auprès du réassureur en ce qui concerne le règlement des sinistres.

**ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR** Évaluation qui a pour objectif de déterminer approximativement les montants auxquels les instruments financiers pourraient être échangés dans une opération courante entre des parties consentantes.

**FRAIS D'OPÉRATION** Incluent les frais d'exploitation (les frais d'administration principalement) et les frais d'acquisition (les frais de vente).

**PARTS PRIVILÉGIÉES** Éléments des capitaux propres de la Société, émis en conformité avec le règlement.

**PRIMES BRUTES GAGNÉES** En assurance de dommages, primes gagnées en fonction du temps écoulé, sans tenir compte de la réassurance.

**PRIMES NETTES GAGNÉES** En assurance de dommages, primes gagnées en fonction du temps écoulé, déduction faite des primes de réassurance.

**PRIMES NON GAGNÉES** En assurance de dommages, les primes non gagnées représentent la proportion des primes souscrites afférentes à la période de couverture restante à la clôture de l'exercice. Il s'agit d'un passif pour la société, car advenant le cas d'annulation de la police, la prime non gagnée est payable à l'assuré.

**PRIMES SOUSCRITES** En assurance de dommages, primes stipulées dans les contrats d'assurance conclus au cours de l'exercice, incluant les opérations effectuées avec des regroupements d'assureur, plus la réassurance acceptée.

**RÉASSUREUR** Assureur reprenant la totalité ou une partie d'un risque pris en charge à l'origine par l'assureur.

**RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES** Résultat net exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens d'ouverture et de clôture.

**RÉSULTAT D'ASSURANCE** Résultat de l'exercice en cours des activités d'assurance. Aussi appelé « résultat technique ». Il s'agit des primes, moins les frais reliés aux sinistres engagés, moins les frais (opérations, taxes sur primes et revenus de commissions de réassurance).

**REVENUS DE COMMISSIONS DE RÉASSURANCE** Sommes reçues du réassureur en vertu du traité de réassurance en vigueur à titre de rétribution sur les primes cédées par la société mutuelle.

**SINISTRES EN VOIE DE RÈGLEMENT** Montant comptabilisé à titre de passif afin de couvrir le coût estimatif ultime du règlement des sinistres, incluant les sinistres subis, mais non déclarés, découlant d'événements survenus avant la fin de l'exercice, déduction faite des montants versés relativement à ces sinistres.

**TAXE SUR PRIMES** D'ordre provincial, cette taxe obligatoire est calculée sur les primes souscrites de l'exercice.

**TEST DU CAPITAL MINIMUM (TCM)** Normes minimales de capital à respecter à l'égard des sociétés d'assurance de dommages, établies selon les directives de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

**TRAITÉ DE RÉASSURANCE** Entente en vertu de laquelle un assureur souscrit à son tour une assurance auprès d'un autre assureur pour la totalité ou une partie du risque qu'il assure. Malgré une telle entente, l'assureur demeure tout de même totalement responsable de ses engagements à l'égard de ses titulaires de contrats.

